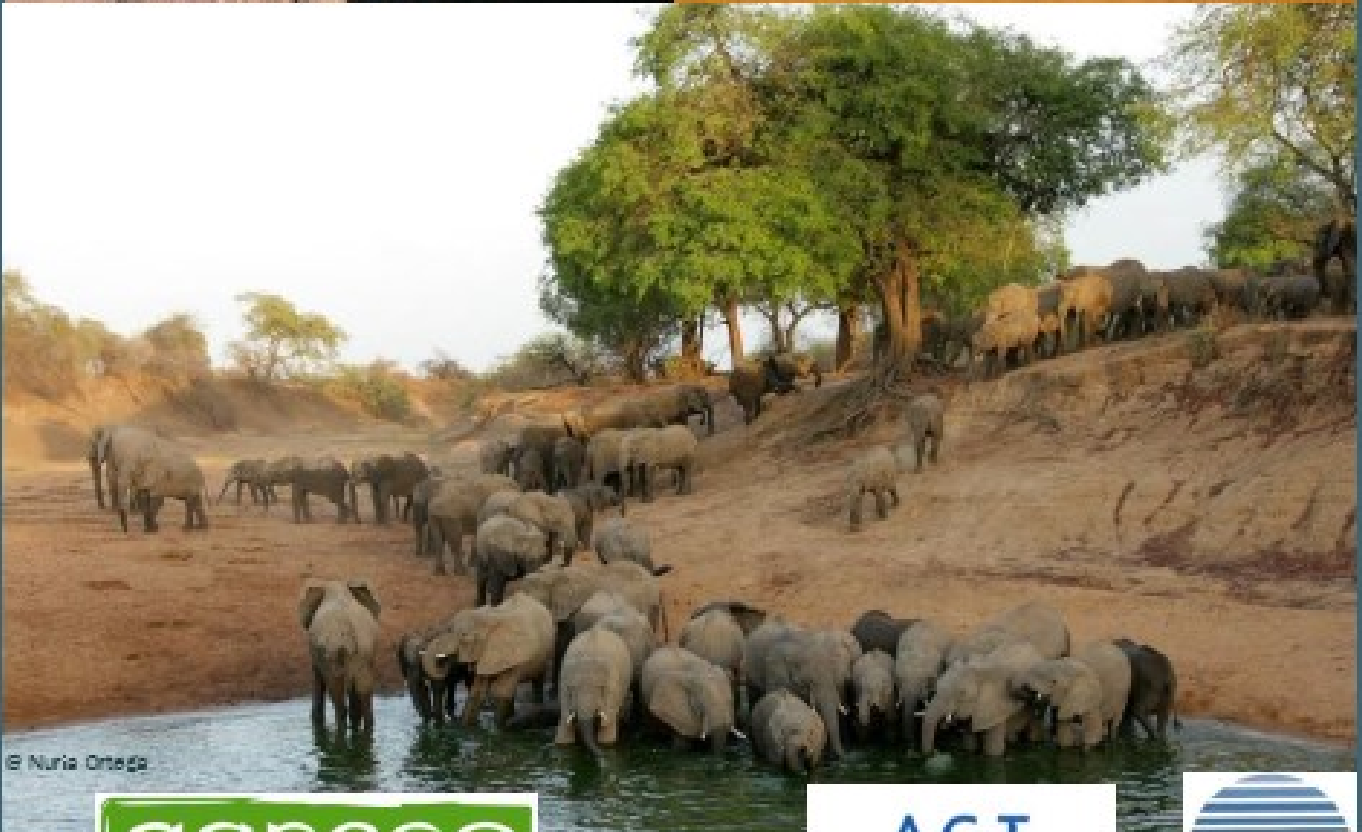


Programme d'appui à la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad

Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF
Contrat N° FED/2019/406-764

Rapport d'activités semestriel N. 4
Decembre 2020 – Mai 2021



© Nuria Ortega



en partenariat avec



et





***Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et
Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF)
financé par l'Union européenne***

*Assistance technique d'appui à la mise en œuvre du programme APEF
Contrat FED/2019/406-764*

Rapport technique semestriel n°4
Période : décembre 2020 – mai 2021



Table des matières

Acronymes	3
Résumé exécutif.....	4
1. Introduction.....	7
2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus.....	8
2.1. Résumé des prestations délivrées pendant la période 1er décembre 2020 – 31 mai 2021	8
2.2. lancement et mise en œuvre des missions d'appui court terme	8
1.2.1 Révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation	8
1.2.2 Préparation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad	10
1.2.3 Préparation de la mission pour la rédaction de la stratégie nationale lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad	11
1.2.4 Lancement de la Newsletter APEF, mise à jour du site internet APEF et préparation d'un répertoire documentaire du Programme	12
1.2.5 Réalisation de l'inventaire des éléphants dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemié ...	13
1.2.6 Création de la base de données des projets biodiversité du MEPDD.....	14
2.3. Renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEPDD et des comités provinciaux d'actions (CPA)	15
2.4. Supervision des activités mises en œuvre par les opérateurs financés par APEF	16
2.5. Autres activités techniques menées par l'AT	17
2.6. Participation à ateliers, missions sur le terrain et téléconférences	19
3. Résultats du troisième semestre d'AT APEF.....	22
4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie.....	29
5. Suivi des activités en cours (4eme semestre) et planification pour juin-décembre 2021 (5eme semestre).....	34
Annexe 1 : TdR de l'atelier de validation du corpus législatif et réglementaire pour la conservation de la faune	35
Annexe 2 – Rapport du comptage des éléphants et de la grande faune dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemie, Tchad.....	39

Table des figures

Figure 1. Atelier technique de validation du projet de loi. Mara 24-27 mai 2021	10
Figure 2 : Enquête dans la zone du Lac Fitri pour la récolte des données sur la présence de l'autruche.....	11
Figure 3 : Screenshot d'une page du 3e numéro de la newsletter APEF.....	13
Figure 4 : Troupeux d'éléphants observé lors du comptage aérien en mars 2021 (photo : Jaime Dias WFC)	14
Figure 5 : Screenshot d'une page de test de la future base de données biodiversité	15
Figure 6 : Vue de la zone centrale de la RFSM (APEF, décembre 2020).....	17
Figure 7 : Réunion du conseil de gouvernance du PNZ au campement Tinga (février 2021).....	20
Figure 8 : Membres des comités provinciaux du Guéra et du Salamat réunis en formation au PNZ	21

Acronymes

AAP	Appel à Propositions
AMCC TCHAD	Alliance Mondiale pour le Changement Climatique au Tchad
APEF	Aires Protégées et Ecosystèmes Fragiles
APN	African Parks Network
AT	Assistance Technique
ATD	Assistance Technique de Démarrage
ATP1	Assistant Technique Principal 1
ATP2	Assistant Technique Principal 2
BSB Yamoussa	Bi National Sena Oura-Bouba Ndjidda Yamoussa
CDA	Comités Départementaux d'Actions
CF	Convention de Financement
CCN	Cellule de Coordination Nationale
CNPE	Centre National pour la Protection des Eléphants
CRA	Comités Régionaux d'Actions
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
CT	Court Terme
CTR	Comité Technique Restreint
DFAP	Direction de la Faune et des Aires Protégées
DCLCCF	Division de la Chasse et de la Lutte Contre la Criminalité Faunique
DP	Devis Programme
DPP	Devis Programme Pluriannuel
GEFZ	Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma
GFF	Garde Forestière et Faunique
LAB	Lutte Anti-Braconnage
MEPDD	Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable
MO	Maitrise d'Oeuvre
MOD	Maitrise d'Oeuvre Déléguée
PACT	Plateforme des Acteurs de la Conservation au Tchad
PANA	Programme National d'adaptation
PANE	Plan d'Action National pour l'Eléphant
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PIB	Produit Intérieur Brut
PNZ	Parc National de Zakouma
POROA	Appui à l'aménagement de la Réserve de Faune de Ouadi Rimé-Ouadi Achim
RFBL	Réserve de Faune de Binder Léré
SCF	Sahara Conservation Fund
SE	Suivi évaluation
S-FED	Services FED de l'ON (ex PAON)
SOSSIF	SOS SAHEL International France
TdR	Termes de Référence
UE	Union européenne
WC	Wings for Conservation

Résumé exécutif

Le programme Aires Protégées Ecosystèmes Fragiles (APEF) est régi par la convention de financement n°TD/FED/2016/039-048 signée le 11 avril 2017 entre la République du Tchad et la Commission européenne. Il a pour objectif spécifique de promouvoir la gestion concertée des aires protégées et des écosystèmes fragiles du Tchad à travers 3 résultats :

- **Résultat 1 - Gouvernance, financement durable et renforcement institutionnel** : les capacités des institutions de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine sont renforcées.
- **Résultat 2 - Grand écosystème fonctionnel de Zakouma** : un modèle de conservation du Grand écosystème fonctionnel de Zakouma est développé et mis en œuvre de manière concertée.
- **Résultat 3 - Patrimoines sahélo-sahariens** : la protection, la gestion concertée et la mise en valeur des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne sont assurées durablement.

Le programme, avec une période opérationnelle initiale de 60 mois et prolongée de 24 mois, est mis en œuvre via une cellule de coordination nationale composée d'un coordonnateur et de 3 cadres (Responsable administratif et financier, expert suivi-évaluation, et expert communication) ainsi que de personnel d'appui.

La coordination, mobilisée après la signature de la convention de financement, a bénéficié pendant près de 2 années d'une assistance technique de démarrage qui a appuyé l'élaboration d'un devis de démarrage et du devis programme pluriannuel pour le lancement d'activités prioritaires. Le contrat de l'Assistance technique à APEF a été signé en juin 2019 pour une période de 48 mois et l'équipe des 2 experts permanents a été mobilisée le 12 juin 2019.

En avril 2021 un **avenant a été signé entre l'ON et le consortium mené par AGRECO** pour une extension de 10 mois de la durée du contrat d'AT, ainsi prolongé à 58 mois, et pour inclure des services additionnels permettant de prendre en charge certaines activités ayant suscité l'intérêt du MEPDD à l'issue du bilan diagnostic du MEEP et de la DCFAP.

Ce rapport couvre le **quatrième semestre de mise en œuvre du contrat d'assistance technique à la coordination APEF, de décembre 2020 à mai 2021**. La période se caractérise par :

- a) La finalisation de la mission des experts court terme (CT) lancée pendant les semestres précédents pour la **révision juridique du corpus législatif et réglementaire** pour la conservation au Tchad, avec notamment la tenue en mai 2021 de l'atelier pour la validation du projet de loi.
- b) La continuation de la mission, lancée en novembre 2020, de l'expert CT pour la préparation de la **stratégie nationale de conservation de l'autruche**, avec la poursuite de la récolte des données sur le terrain, leur analyse et la préparation du draft de la stratégie et sa soumission au MEPDD.
- c) Une redynamisation du volet communication avec :
 - le **lancement de la newsletter du programme APEF** : janvier 2021 a vu la première édition de la Newsletter bimensuelle d'APEF, avec la publication de trois numéros (janvier, mars et mai 2021) au cours du semestre.
 - Une mise à jour du site internet APEF avec amélioration des contenus, textes, photos et design.

- d) En collaboration avec DFAP et les ONG SOS Eléphants et Wings for Conservation, entre le 17 et le 26 mars 2021, **l'inventaire des éléphants dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemié.**
- e) Le lancement de l'expertise pour la **création de la base des données des projets biodiversité du MEPDD.**
- f) La formalisation, par deux arrêtés, de la **création des deux Comités de suivi et de coordination du Programme APEF à l'échelle du GEFZ**, un pour la province du Guera et un pour le Salamat.
- g) L'appui au MEPDD pour la **mise à jour de la cartographie et des fiches descriptives des zones Ramsar** du Tchad.
- h) L'appui à la CN APEF pour la préparation de l'appel en attribution directe de la **subvention relative au dispositif de surveillance et de suivi écologique dans la Réserve de Faune de Binder Léré.** Le contrat de subvention (24 mois, 190.200.000 XAF, environ 290.000 EUR) a été signé le 8 avril 2021.
- i) Le démarrage de la mission pour la préparation de la **stratégie nationale de la lutte anti-braconnage**, prévu pour mars 2021, **a été reporté en raison de problèmes de santé de l'expert senior** suite à une infection en février 2021 ayant évolué en Covid 19 long. La mission démarrera le prochain semestre.

En termes de livrables des activités menées, plusieurs documents clef ont été produits :

- i) le projet de la nouvelle loi 14/2008 (soumis au MEPDD et aux partenaires techniques et pré-validé lors d'un atelier en mai 2021) ;
- ii) le draft de la stratégie nationale de conservation de l'autruche ;
- iii) le rapport final de l'inventaire des éléphants dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemié ;
- iv) trois newsletter du Programme APEF distribuées sur base d'un mailing list d'environ 200 adresses ;
- v) le site internet du Programme APEF a été mis à jour et rendu plus actif ;
- vi) une version draft de la base des données des projets biodiversité du MEPDD.

Le cinquième et le sixième Comité de Suivi Opérationnel APEF se sont réunis respectivement le 23 décembre 2020 et le 10 mars à Ndjamena.

Les AT ont appuyé la CN APEF dans le démarrage des activités pour la redynamisation du Centre National de Protection des Eléphants (CNPE).

Enfin, les actions de renforcement des capacités des services déconcentrés du MEPDD et des comités provinciaux d'actions (CPA) ont démarré, afin d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement. Dans le cadre des activités de cette composante du Programme, l'AT APEF, en étroite collaboration avec la CN APEF et l'opérateur du GEFZ APN, a organisé des sessions de travail avec les services déconcentrés de l'Etat afin de créer des Comités de Suivi des activités du programme APEF, au sein des CPA des deux provinces.

Ce semestre a connu en avril une période d'incertitude marquée par une nouvelle fermeture des frontières pour l'incursions de forces rebelles de la Libye et des mouvements de contestation politique suite au décès du chef de l'Etat Idriss Deby ITNO annoncé le 20 avril 2021. La continuité de l'administration a cependant été maintenue, sans remise en question du fonctionnement du programme ni de la collaboration avec ses partenaires.

Les perspectives pour le prochain semestre, du fait de l'avancement significatif de la mission pour la révision du corpus législatif pour la conservation, visent une progression pour le résultat 1, notamment pour l'entité à créer pour la gouvernance des AP et son mode de financement

.

1. Introduction

Le présent rapport, qui couvre la période du **1^{er} décembre 2020 au 31 mai 2021**, décrit les activités entreprises en rapport avec les résultats attendus de l'assistance technique au Programme APEF.

Selon les termes de référence de la mission, les services d'assistance technique ont pour objectif de garantir la bonne mise en œuvre de la convention de financement du Programme APEF.

L'assistance technique en appui à la cellule de la coordination nationale (CCN) du programme APEF intervient, à Ndjamena ainsi qu'au niveau du terrain dans les zones d'intervention du programme, à travers des experts long terme et court terme, afin d'atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- 1) Suivre et accompagner, la mise en œuvre des actions de renforcement des capacités en matière de gouvernance, de stratégie de conservation, de performance des dispositifs réglementaires et institutionnels, de budgétisation, de dialogue transversal et de coordination intersectorielle (*résultat 1 du programme APEF*) ;
- 2) Promouvoir une approche intersectorielle du développement territorial intégrant la conservation, dans les régions concernées par le *résultat 2 (GEFZ)* et le *résultat 3 (Patrimoines sahélo-sahariens)*, et appuyer les services déconcentrés du Ministère en charge de l'environnement et des différents Ministères impliqués ainsi que les acteurs régionaux, dans la mise en place des dispositifs de coordination et de planification régionale concertée, et dans la mise en œuvre et le suivi des actions du programme.

En relation avec ces objectifs, les principaux résultats attendus par l'AT sont :

- R1 – appui à la CCN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF, la révision du cadre juridique et réglementaire de la politique de conservation, l'identification et la mise en œuvre d'outils et de mécanismes de financement viables et redevables ;
- R2 - le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage ;
- R3 - une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF (modèle de gestion intégrée et concertée des ressources naturelles et des habitats et de cohabitation homme-faune) ;
- R4 - le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

2. Activités mises en œuvre et progrès sur les résultats attendus

2.1. RESUME DES PRESTATIONS DELIVREES PENDANT LA PERIODE 1ER DECEMBRE 2020 – 31 MAI 2021

Expertise	Nom des experts	cat.	HJ prévus au contrat		prestations période antérieure		Prestations sur la période												total presté période		total presté au 31/05/2021		solde	
							Dec-20		Jan-21		Feb-21		Mar-21		Apr-21		May-21							
							senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior	senior	junior						
A.1 Prestations experts long terme			1.838	0	574	0	39	0	33	0	37	0	42	0	33	0	28	0	212	0	786	0	1.052	0
Chef de mission	A. Ghiurghi	senior	958	0	282	0	19	0	15	0	15	0	20	0	10	0	15	0	94	0	376	0	582	0
Expert 2	M. Ahmat	senior	880	0	292	0	20	0	18	0	22	0	22	0	23	0	13	0	118	0	410	0	470	0
A.2 Prestations experts court terme			780	398	122	35	21	2	7	2	6	11	3	2	7	2	17	4	61	23	183	58	597	340.0
quantités engagées			267	92																			513	306.0
bilan organisationnel	JM Noiraud	senior	43	0	43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43	0	0	0
bilan organisationnel	R. Calaque	senior	37	0	37	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	0	0	0
révision juridique	A. Guignier	senior	70	0	36	0	5	0	4	0	4	0	0	0	0	0	10	0	23	0	59	0	11	0
révision juridique	A. Adoumbaye	junior	0	51	0	35	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	4	0	14	0	49	0	2
stratégie nat. Atruches newsletter	T. Rabeil	senior	30	0	5	0	14	0	0	0	0	0	0	0	6	0	0	0	20	0	25	0	5	0
stratégie LAB nationale	K. Trochu	senior	18	0	1	0	2	0	3	0	1,5	0	3	0	1	0	2,3	0	13	0	14	0	4	0
stratégie LAB nationale	JL Jamin	senior	44	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44	0
stratégie LAB nationale	Ahamat Abaya	junior	0	32	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32
Système information	K. Kokou	senior	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	0	5	0	20	0
Survot aérien comptage	J. Dias	junior	0	9	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	0	9	0	9	0	0

2.2. LANCEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS D'APPUI COURT TERME

Deux missions d'appui court terme avaient été lancées les semestres précédents :

- La mission « Révision du corpus législatif », démarrée en décembre 2019, voit son achèvement pendant cette période ;
- La mission pour la préparation de la stratégie nationale de conservation de l'autruche au Tchad, démarrée en novembre 2020.

D'autres TdR ont été préparés et les missions ont été lancée pendant ce semestre :

- La mission pour la préparation de la base des données biodiversité au Tchad ;
- La mission pour la préparation et publication de la Newsletter APEF ;
- La mission pour le comptage des éléphants du Chari.

Les TdR des expertises sont toujours préparés en étroite collaboration avec la CCN et validés par le Comité Technique Restreint (CTR) du MEPDD avant d'être transmis avec les CV des experts pressentis pour validation par le SFED avec copie à la DUE.

Après les retards du semestre précédent occasionnés par la fermeture des frontières du Tchad comme moyen de contenir la pandémie de Covid-19, plusieurs missions ont pu être lancées lors de ce semestre, malgré les contraintes subsistant pour les déplacements des experts internationaux (obligation de test PCR négatif de moins de 72h ; quarantaine à l'arrivée à Ndjamena ainsi qu'au retour dans le pays d'origine de l'expert).

1.2.1 Révision du corpus législatif et réglementaire concernant la conservation

L'objectif de cette expertise (2 experts juristes, 1 senior et 1 junior) est de :

- i) dresser l'état des lieux du corpus législatif et réglementaire dans le domaine de la conservation des ressources naturelles, de la biodiversité et des aires protégées au Tchad, et
- ii) proposer la révision des textes concernés permettant une application plus efficace et plus complète de la loi dans ces domaines et en ligne avec la réforme institutionnelle du secteur AP/biodiversité en train d'être développée dans le pays.

Le démarrage de la mission a été effectif à partir d'octobre 2019 avec la revue documentaire. La première mission au Tchad de l'équipe au complet s'est déroulée en décembre 2019, suivie d'une seconde mission en février 2020 (voir rapport semestriel n°2 avec description des résultats de ces 2 missions et livrable remis pour le diagnostic posé avec les recommandations proposées).

Pour rappel, au cours de ses travaux, outre une consultation élargie des parties prenantes nationales, l'équipe d'experts a été en contact avec 2 autres initiatives financées par l'UE pouvant avoir des interactions au Tchad avec APEF pour la révision du corpus juridique et la proposition de nouveaux textes de loi. Il s'agit i) du programme RESSOURCE, intégré au programme Sustainable Wildlife Management (SWM) et mis en œuvre par la FAO et ii) du programme mis en œuvre par UNODC intitulé « Renforcement des capacités nationales et régionales des forces d'application de la loi, des procureurs et du système judiciaire et renforcement de la coopération entre les États membres de la CEEAC pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et le trafic illicite des ressources naturelles ».

Dans la recherche de synergies entre les différentes initiatives, une collaboration entre la mission juridique de APEF et la FAO, prévoit qu'un expert recruté dans le cadre de projet RESSOURCE travaillera en étroite collaboration avec la mission mobilisée par l'AT APEF afin de préparer au moins 2 textes d'application de la nouvelle Loi correspondant.

A la fin de la deuxième mission, une réunion de restitution des résultats préliminaires du diagnostic avait eu lieu à Ndjamena le 13 février 2020 avec la participation de la DUE et de plusieurs directions du MEEP (DCFAP, DAJC, DGTRFFP, DFLCD, DPDA) y compris les membres du comité de révision des textes du ministère. Le rapport peut être téléchargé du lien suivant :

<https://vcloud.agreco.be/owncloud/index.php/s/WbWCN8W2jgwCMtZ> (mot de passe : APEF-Juridique1).

En septembre 2020 les experts mobilisés pour cet appui CT ont organisé et animé un atelier de 3 jours pour la validation du rapport diagnostic, avec une participation à distance de l'experte internationale. Le rapport présentait différentes options possibles pour la révision de la Loi 14/2018. L'objectif était de procéder à un examen conjoint du rapport sur l'état des lieux du cadre juridique de la conservation de la nature au Tchad et de s'accorder sur l'option finale qui devrait guider les experts dans la préparation du projet de loi.

Entre septembre 2020 et mars 2021 les consultants ont travaillé à la rédaction du projet de la nouvelle loi. Une proposition de la loi a été soumise à APEF en mars et, après révision interne à APEF, partagée avec le MEPDD le 3 mai 2021 et le staff de projet RESSOURCE pour validation.

Un atelier technique pour finaliser le projet de loi a été organisé entre le 25 et le 27 mai 2021 au Centre de formation de Mara (voir les TdR de l'atelier en Annexe 1). Cette étape est la dernière prévue par les TdR du travail, avant la validation finale du projet de loi.



Figure 1. Atelier technique de validation du projet de loi concernant la conservation. Mara 24-27 mai 2021

1.2.2 Préparation de la stratégie de conservation de l'autruche au Tchad

L'objectif de cette activité est de dresser un premier état des lieux de la population des autruches au Tchad. Une carte préliminaire de la présence possible d'autruches au Tchad a été ébauchée en septembre 2019. Cependant, ces informations sont incomplètes, ou obsolètes et proviennent de sources non officielles. Il est donc nécessaire de collecter des données primaires sur le terrain afin de disposer d'une image actualisée de la répartition actuelle de l'autruche dans le pays. Sur la base des informations collectées sur le terrain, une stratégie nationale pour la conservation à long terme de l'autruche au Tchad sera élaborée.

Les TdR de cette expertise (1 expert senior en gestion et conservation des espèces pour 26 jours, accompagné par des techniciens de la DCFAP), ont été préparés par l'AT et validés par le MEPDD en février 2020. La mission de l'expert, qui prévoit plusieurs semaines de récolte de données sur le terrain, initialement planifiée pour mars 2020 et reportée du fait de la fermeture des frontières du pays suite à la pandémie Covid-19, a dû attendre la fin de la saison des pluies pour être finalement **lancée entre le 25 novembre et le 14 décembre 2020**.

Pendant la première phase de l'expertise, l'expert mobilisé, Thomas RABEL, s'est concentré sur la collecte de données et la compilation de l'information existante (articles scientifiques, rapports techniques, littérature grise), ainsi que sur l'élaboration des questionnaires pour les enquêtes à mener sur le terrain. Une réunion de briefing avec APEF et DFAP a été organisée pour s'accorder sur la méthodologie et valider le questionnaire. Deux cadres de la DFAP ont accompagné l'expert pendant la première mission et ont ainsi été formés à la compilation des questionnaires de terrain.

Pendant les mois de janvier, février et mars 2021 les deux experts de la DFAP, sous la supervision de l'AT1, et avec un suivi à distance de l'expert CT, ont continué la récolte de données sur le terrain. Le consultant

a analysé les résultats obtenus grâce aux questionnaires et en mars 2021 un premier draft de la stratégie a été élaboré et partagé avec les partenaires clés (DFAP, APEF, APN et SCF) afin de récolter leurs commentaires.

La dernière mission de l'expert international est programmée entre le 20 et le 25 juin 2021 pour préparer et tenir l'atelier de présentation et validation de la stratégie nationale et intégrer les commentaires collectés lors de cet atelier.



Figure 2 : Enquête dans la zone du Lac Fitri pour la récolte des données sur la présence de l'autruche

1.2.3 Préparation de la mission pour la rédaction de la stratégie nationale de lutte anti-braconnage (LAB) au Tchad

L'objet global de l'expertise est de contribuer au renforcement de la performance et de la durabilité des dispositifs institutionnels nationaux existants en matière de LAB. L'objectif spécifique de cette activité est de rédiger la stratégie nationale à long terme de la lutte anti-braconnage au Tchad.

Pour rappel, une première expertise internationale réalisée dans le cadre de APEF en 2019-2020 (l'expert a été mobilisé par l'AT du programme ECOFAC 6 et le devis programme APEF a pris en charge les missions de terrain des cadres du MEPDD ayant accompagnés l'expert, ainsi que les ateliers de restitution), a permis d'établir un état des lieux de la LAB au Tchad et d'élaborer des propositions d'actions urgentes et de renforcement. L'intervention avait comme objectif déclaré de contribuer à l'élaboration de la future Stratégie nationale de lutte anti-braconnage au Tchad.

Cette expertise s'est terminée en janvier 2020 avec une session de restitution des résultats et la remise du rapport final. Les principales conclusions de l'étude « Etat de lieux de la lutte anti-braconnage au Tchad » ont permis de mettre en évidence :

- une absence de pilotage du ministère ;
- le niveau de protection de la Faune et des AP n'est pas toujours pertinent ;
- l'organisation structurelle de la chaîne LAB entraîne de nombreux dysfonctionnements ;
- que la montée en puissance du CGFF n'est pas encadrée ;
- les faiblesses des structures LAB.

L'expertise CT à mobiliser par APEF s'appuiera sur les conclusions et recommandations présentée dans le cadre de l'étude précédente, qui ont été validées par le MEPDD et ses partenaires, afin de les intégrer dans la stratégie nationale LAB à proposer.

Les TdR de cette mission ont été préparés par l'AT APEF et validés par le MEPDD en novembre 2020 et les experts identifiés et acceptés par l'ON (1 expert senior, 44 jours ; 1 expert junior, 32 jours).

Le démarrage de la mission était prévu pour mars 2021 mais a dû être reportée au prochain semestre (démarrage septembre 2021), l'expert ayant contracté en février 2021 une forme longue du Covid 19, nécessitant une convalescence de plusieurs mois.

1.2.4 Lancement de la Newsletter APEF, mise à jour du site internet APEF et préparation d'un répertoire documentaire du Programme

L'objectif de cette expertise CT (prévoyant 1 expert senior pour 18 jours) est de créer la newsletter du Programme APEF, de former l'équipe APEF à son utilisation et mise à jour, et de fournir un support technique pour la préparation et mise en ligne des éditions bimestrielles.

Des TdR avaient été préparés en étroite collaboration avec la coordination APEF et notamment son expert communication et validés par le service FED en novembre 2020. L'expert CT a démarré ses prestations fin 2020.

Pendant le mois de décembre 2020, une newsletter a été conçue suivant une charte éditoriale et un format adapté à une visualisation sur ordinateur aussi bien que sur smartphone. Elle propose des rubriques fixes avec une réelle plus-value informationnelle, qui sont mises à jour et envoyées tous les deux mois à un mailing list regroupant environ 200 destinataires. Afin de la rendre attrayante, la newsletter présente un résumé de l'information, avec des images et avec un lien « pour en savoir plus ».

Une plateforme d'e-mailing professionnelle (SendinBlue) est utilisée. Cette plateforme a l'avantage de proposer des statistiques pour chaque campagne d'envoi : taux de délivrabilité, taux d'ouverture, taux de clics, taux de désabonnement, etc. APEF peut donc analyser l'efficacité de ses newsletters, notamment en termes de génération de trafic vers son site web.

Une partie du travail de l'expert a été dédié à **la mise à jour du site internet APEF**, soit pour améliorer les contenus (textes, photos, design), soit pour l'adapter à la publication de la newsletter.

Trois numéros de la Newsletter bimensuelle d'APEF ont été publiés, en janvier, mars et mai 2021.



Figure 3 : Screenshot d'une page du 3e numéro de la newsletter APEF.

La restructuration du site internet du programme APEF a permis aussi de préparer une section (« Ressources documentaires ») dédiée à la **capitalisation des acquis de APEF : il s'agit d'un répertoire documentaire** des réalisations et des documents techniques produit par le Programme. Les documents sont actuellement en train d'être catalogués en vue de leur mise en ligne.

1.2.5 Réalisation de l'inventaire des éléphants dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemié

Entre le 17 et le 26 mars 2021 a eu lieu le comptage de la population d'éléphants dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemié. Les TdR de cette expertise d'AT (1 expert junior, 9 jours) ont été préparés par l'AT1 et validés par le MEPDD et le CTR au mois d'avril 2021. L'objectif de l'expertise menée par un expert pilote dont l'avion a été utilisé pour la mission, et l'AT1, en collaboration avec la DFAP et l'ONG SOS éléphants, était d'obtenir une estimation à jour de la population éléphants dans les 2 départements.

La zone de l'étude est une zone non formellement protégée mais qui néanmoins abrite une importante population d'éléphants. Le dernier recensement, en 2014, avait estimé le nombre d'individus à 168, ce qui en faisait la deuxième plus grande population du Tchad après celle du parc national de Zakouma. Le comptage de 2014 avait été réalisé par une équipe aérienne et par une équipe au sol, suivant ce qu'on appelle une estimation GL&AC (localisation et confirmation au sol, combinée au comptage aérien des troupeaux localisés). L'enquête réalisée en mars 2021 a utilisé la même méthodologie GL&AC. Deux équipes au sol composées d'agents du ministère de l'environnement, de membres de l'ONG tchadienne SOS Elephants et de leur réseau

d'informateurs locaux, ont identifié la localisation des différents groupes d'éléphants, enregistrant leurs coordonnées et faisant en même temps une estimation des individus.

Un Cessna 172 de l'ONG Wings for Conservation a effectué 16 heures de vol dans la zone d'étude, pour un comptage aérien des groupes repérés par les équipes au sol. L'AT1 faisait partie de l'équipe de comptage aérien.



Figure 4 : Troupeau d'éléphants observé lors du comptage aérien en mars 2021 (photo : Jaime Dias WFC)

Les résultats du recensement ont montré l'importance de cette population d'éléphants. Le nombre estimé d'éléphants est compris entre 223 et 384, et le nombre de jeune et éléphanteaux observés dans les groupes montre que la population est en probable croissance. Des recommandations ont été formulées pour la protection de cette population à long terme.

Le rapport final du comptage est en Annexe 2

1.2.6 Création de la base de données des projets biodiversité du MEPDD

Le Programme APEF, en collaboration avec le projet « Adaptation aux effets du changement climatique et développement des énergies renouvelables » (AMCC-Tchad), est en train de mettre à jour le système existant développé par l'AMCC afin de permettre au MEPDD d'avoir une base de données qui puisse héberger et d'intégrer en même temps les indicateurs de la biodiversité et ceux liés à l'adaptation aux changements climatiques et d'utiliser de manière durable cette base de données pour le suivi-évaluation de ses activités.

Les objectifs de l'expertise sont, i) d'actualiser la base de données AMCC-Tchad déjà existante, de manière qu'elle puisse intégrer, afficher et sortir les informations, les données et les indicateurs du Programme APEF

et d'autres projets sur la biodiversité au Tchad ; ii) former le Responsable de suivi-évaluation du Programme APEF et 10 cadres du MEP, en tant qu'administrateurs, à l'utilisation de la base de données dans tous ses aspects : saisie des données, récupération de données, etc.

Un expert senior (25 jours) a été mobilisé en avril 2021 sur la base des TdR préparés par l'AT1 et approuvés par le CTR. Le travail de mise à jour du site web et la préparation de la base des données sont en cours.

En juin 2021 une mission d'une semaine est prévue pendant laquelle l'expert avancera dans la restructuration de la BDD en actualisant/adaptant les paramètres et fonctionnalités de la BDD/DEELCC et en en complétant la saisie des informations sur le programme et ses activités. Il conduira également les tests de fonctionnalité, le paramétrage et la validation et l'ajustement du contenu de la BDD. Pendant cette phase de travail au Tchad **l'expert conduira la formation des 11 utilisateurs et administrateurs** (l'expert suivi-évaluation APEF plus dix cadres du MEPDD) sur l'alimentation de BDD en données, l'exploitation etc.

Pendant les six mois suivant la phase de travail à Ndjamena, l'expert fournira de l'assistance ponctuelle (3 jours au total) pour la gestion d'éventuels bugs et rajouts/modifications si nécessaire.

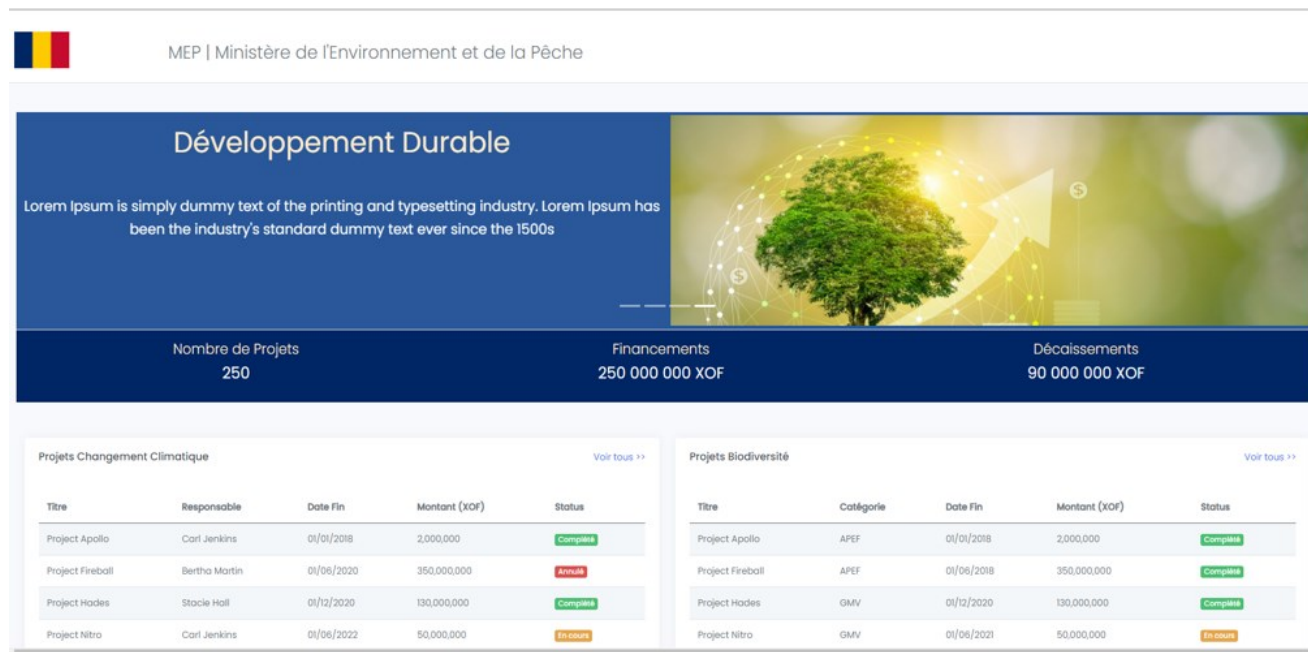


Figure 5 : Screenshot d'une page de test de la future base de données biodiversité

2.3. RENFORCEMENT DES CAPACITES DES SERVICES DECONCENTRES DU MEPDD ET DES COMITES PROVINCIAUX D'ACTIONS (CPA)

Cette activité menée principalement par l'AT2, permet d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel et d'action durable, pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.

Au cours du semestre, l'AT2 a mené les activités suivantes :

- Elaboration et partage des TDR pour l'élaboration/révision des schémas provinciaux aménagement du territoire (SPAT) des provinces du Guéra et du Salamat, chevauchant le Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma. Les schémas et plans de développement existant dans ces provinces n'intègrent pas suffisamment dans leurs conception la conservation de la biodiversité, devenue entre-temps un enjeu majeur dans cette partie du Tchad.
- Elaboration du guide du diagnostic rapide de l'intégration de la biodiversité et développement dans le GEFZ.
- Identification et analyse des besoins en renforcements de capacités des membres des comités provinciaux et élaboration du **plan détaillé de renforcement de capacités**.
- Ebauche des orientations pour une **stratégie régionale de la conservation de la biodiversité dans le GEFZ**.

2.4. SUPERVISION DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE PAR LES OPERATEURS FINANCES PAR APEF

Suivi des activités sur le terrain.

Une visite de terrain de **10 jours dans les provinces de Guera et Salamat**, entre le 3 et le 12 décembre 2020 a été organisée par la Coordination de APEF avec les deux AT.

Cette mission avait pour objectif de suivre, analyser et évaluer qualitativement la mise en œuvre des activités et réalisations des opérateurs sur le terrain (notamment APN pour le PNZ et le GEFZ et UICN pour les activités au GEFZ) afin d'apporter ou de proposer des mesures correctives pour l'atteinte des résultats escomptés des projets. En particulier la mission, qui a mobilisée les AT ainsi que toute l'équipe de la CN APEF et des représentants du Service FED et de la DUE, visait à :

- visiter et évaluer les activités et réalisations des opérateurs ;
- échanger avec les autorités administratives et traditionnelles, les bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre sur la marche et les résultats des subventions depuis leurs démarrage ;
- Identifier et proposer les membres du comité provincial de suivi et coordination dans la province du Salamat sous l'égide des CPA ;
- capitaliser les leçons apprises.



Figure 6 : Vue de la zone centrale de la RFSM (APEF, décembre 2020)

Les AT, l'équipe APEF et les représentants du Service FED et de la DUE ont visité toutes les APs du GEFZ : le domaine de chasse de Rokoum, la Réserve de Faune de Siniaka Minia, la Réserve de Faune de Bahr Salamat et le Parc National de Zakouma. Sur chaque site, des rencontres ont été organisées avec les gestionnaires et le staff des APs.

Des échanges ciblés ont eu lieu aussi avec les autres acteurs de la conservation (Délégué provincial de l'Environnement et de la Pêche, Chefs de Secteur de Faune, Chefs d'Inspection Forestière, etc.), les autres services concernés et les membres de CPA et CDA pour leur implication et orientation, ainsi qu'aux autres partenaires (ONG, projets, etc.) intervenant dans le GEFZ. La mission a échangé également avec les populations de quelques villages traversés par le corridor nord du GEFZ.

Appui aux opérateurs APEF.

L'AT1 a contribué à la révision des rapports techniques des opérateurs APEF, notamment le système de suivi écologique des lacs Ounianga préparé par SOSSIF et le plan de gestion de Lacs Ounianga (réalisé par UICN),

Un contact permanent avec le staff de APN, SOSSIF et UICN, avec de fréquentes rencontres, est maintenu par les deux AT à la coordination APEF.

2.5. AUTRES ACTIVITES TECHNIQUES MENEES PAR L'AT

2.5.1 Mise à jour des Fiches Descriptives des sites Ramsar du Tchad

L'activité de mise à jour des Fiches Descriptives Ramsar (FDR) des zones humides du Tchad est menée par des techniciens du MEPDD avec le soutien financier et technique de APEF. Cette activité prévoit :

- la collecte sur le terrain des informations et données nécessaires qui constituent les différents attributs pour affiner la précision des cartes des zones Ramsar du Tchad ;
- la réalisation de 6 cartes d'occupation de sol des sites Ramsar du Tchad ;
- la compilation des données sur le système d'information online des sites Ramsar (SISR)

Les TdR du travail avaient été finalisés par l'AT1 pendant le semestre précédent avec le Point Focal Ramsar au Tchad. Le travail sur le terrain est démarré en novembre 2020 avec la sélection des équipes de la DFAP chargées de mener les missions sur le terrain, et avec la rédaction de la méthodologie et conception des outils de collecte de données.

Trois missions sur le terrain pour la collecte des données ont été effectuées en 2021 :

- 28 janvier-15 février, dans les provinces du Batha et du Salamat (sites Ramsar du lac Fitri et de la plaine d'inondation des bahr Aoûk et Salamat) ;
- 6-15 mars, dans la province du Chari Baguirmi (site de la plaine de Massenya) ;
- 30 avr-9 mai, dans les provinces du Chari Baguirmi, de Mayo Kebbi Est et de la Tandjilé (site de la plaine d'inondation et les dépressions Toupouri).

Quatre sites Ramsar ont été visités par l'équipe, qui a organisé des séances de restitution des résultats à la fin de chaque mission.

Les prochaines étapes du travail seront la réalisation de la dernière mission dans la province du Mayo Kebbi Ouest (site de la Réserve de Faune de Binder - Léré) et la préparation, pour chaque site, de la mise à jour de cartes d'occupation des sols par le point focal Ramsar du MEPDD et des données pour le système d'information online des sites Ramsar (SISR).

2.5.2. Appui à la préparation de la subvention relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique dans la Réserve de Faune de Binder Léré

Les AT ont préparé les Lignes directrices pour l'appel en attribution directe (accordée à l'ONG Noé) de la « Subvention relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Réserve de Faune de Binder Léré ». Les AT ont ensuite participé à la révision de la proposition technique et financière soumise par Noé. Le contrat de subvention (24 mois, 190.200.000 XAF, environ 290.000 EUR) a été signé le 8 avril 2021.

2.5.3 Comités de Suivi des activités APEF au sein des CPA du Guera et du Salamat

Pendant le semestre précédent, l'AT2 avait préparé la mise en place et le fonctionnement de deux Comités de suivi et de coordination à l'échelle du GEFZ : un pour le Guera et un pour le Salamat.

Les deux comités provinciaux de suivi et coordination, présidés par les Délégués provinciaux du Ministère l'environnement ont été mis en place par arrêtés des Gouverneurs du Guéra (Arrêté N° 093/MATCTD/PGR/SG2020) et du Salamat (Arrêté N°001/MATCTD/PSA/SG/2021) sur la base des critères de sélection définis par le programme APEF et validés par les Comités Provinciaux d'action de deux provinces. Les membres de ces comités sont au nombre de 17 au Salamat et 15 pour la province du Guéra.

2.5.4 Appui à la réalisation de la mission d'évaluation à mi-parcours du programme APEF

Le bureau d'études NIRAS a été sélectionné en 2019 via le contrat-cadre SIEA lot 1 pour la mission d'évaluation à mi-parcours du programme APEF. La programmation de la mission avait été discutée et finalisée de manière conjointe par la Coordination de APEF, les deux AT, le Service FED et la DUE, au cours des semestres précédents et le rapport de démarrage de la mission revu pour une approbation technique avant acceptation de la DUE.

La mission au Tchad des experts s'est enfin déroulée entre le 3 février et le 5 mars 2021. Les deux ATs ont tenu plusieurs séances de travail avec les experts NIRAS, et participé aux deux réunions de restitution.

2.6. PARTICIPATION A ATELIERS, MISSIONS SUR LE TERRAIN ET TELECONFERENCES

Ateliers / Réunions

1. Organisation et participation au 5^e e 6^e CSO APEF, tenus respectivement le 23 décembre 2020 et le 10 mars 2021 à Ndjamena.
2. Organisation et participation aux ateliers de restitutions de la première mission CT pour la préparation de la Stratégie de conservation de l'autruche au Tchad.
3. Réunions de travail avec SOSSIF/DFAP pour la préparation du plan de suivi écologique des lacs Ounianga.
4. Préparation et participation aux réunions hebdomadaires de coordination entre le programme APEF, la DUE et le S-FED.
5. Participation à la réunion avec DFAP concernant la relance des activités du Centre National de Protection des éléphants (CNPE) avec l'appui du Programme APEF.

Missions sur le terrain

4 missions de suivi, planification et formation ont été effectuées par les AT dans les provinces :

1. Mission de l'AT1 et l'AT2 pour le suivi sur le terrain des activités des opérateurs du GEFZ (voir chapitre 2.4 : « Suivi des activités sur le terrain »).

En marge de la mission de suivi des activités des opérateurs dans le GEFZ à laquelle les AT ont fait partie, l'AT2 a organisé des séances de travail avec les membres du CPA du Salamat pour présenter les objectifs du programme APEF mais surtout les modalités de mise en place et fonctionnement des Comités provinciaux de suivi et coordination. Le guide de fonctionnement des comités a été présenté aux participants. Dans ce guide sont précisés les rôles, les missions des comités et les procédures de désignation des membres et les processus de prise de décisions et de reddition des comptes au sein desdits comités. Des séances de travail ont été organisées avec les membres désignés des comités du Guéra sur les mêmes thèmes que le Salamat. Une quinzaine des membres du Comités ont pris part à chacune de ces réunions de travail. Toute l'équipe de la mission a participé à ces deux réunions.

2. Mission de l'AT1 du 1 au 3 février à Fada, pour la participation au 4^e Conseil de Gouvernance (CG) de la RNCE.
3. Mission du 31 janvier au 7 Février 2021 de l'AT2 pour la participation aux travaux du conseil de gouvernance du PNZ et aux ateliers de renforcement des capacités à Amtiman et Mongo.

Le 02 février 2021, la mission a participé au 5^{ème} conseil de gouvernance du PNZ organisé au camp Tinga. Ce CG a vu la participation de 37 participants venus de N'Djamena, du Moyen Chari, du Guéra et du Salamat. On note la Présence de 2 Gouverneurs (Salamat et Moyen-Chari) et du Secrétaire Général de la Province du Guéra. Les résolutions du conseil de gouvernance sont résumées comme suit :

- Etablir un recensement de la population de Bône, ii) le choix du site, iii) fixer un délai aux comités et habitants pour réaliser une concertation sur les besoins et iv) réaliser la relocalisation au plus vite en 2021.
- Saisir le CPA avec la question des champs de Kiéké pour finaliser les modalités du processus et mettre en œuvre en 2021 les dispositions prévues d'aménagement / compensation.
- Assurer l'intégration des 25 gardes au plus vite, et faciliter rapidement la formation et l'intégration des futurs gardes.
- Proposer, valider et mettre en œuvre des dispositions pour assurer le fonctionnement efficace et dynamique des mécanismes de gestion et compensation des Conflits Homme/Faune au niveau local et en lien avec le ministère de l'Environnement.
- Intégrer des objectifs et actions associées dans la stratégie 3E+ sur le domaine de l'eau et l'aménagement des pistes rurales.
- Intégrer la question de l'ouverture du tourisme au sein du PNZ à d'autres partenaires à l'ordre du jour du CA du GEFZ.



Figure 7 : Réunion du conseil de gouvernance du PNZ au campement Tinga (février 2021)

Aussitôt fini avec le conseil de gouvernance, la mission s'est poursuivie par l'organisation des ateliers de renforcement des capacités à Amtiman et Mongo.

Les deux ateliers (32 participants au total) ont été ouverts par les Secrétaires Généraux des Provinces du Salamat et du Guéra. Les ateliers, chacun de deux jours, ont porté sur les principaux thèmes suivants : (i) mise en place et fonctionnement du comité provincial de suivi et de coordination, (ii) présentation du système de Suivi, Evaluation, Apprentissage et Redevabilité (SEAR), (iii) intégration de la dimension biodiversité dans le développement.

4. Du 30 Mars au 5 Avril l'AT2 a effectué en compagnie du Chargé de communication du programme APEF et d'un expert en biodiversité du MEPDD, une mission de travail et de supervision des ateliers de renforcement des capacités des comités provinciaux de suivi et de coordination du Guéra et du Salamat. La mission avait un double objectif :

- (i) Organiser et superviser un atelier de formation de 3 jours à l'attention des membres des comités provinciaux de suivi et de coordination sur les thèmes de la biodiversité, de l'aménagement du territoire et sur la stratégie de communication. 37 membres des comités ont participé à ces ateliers.
- (ii) Organiser deux réunions de travail avec les responsables de APN (directeur du PNZ et le responsable du volet développement durable) et le chef de projet UICN dans le GEFZ. La première réunion a été axée sur le processus d'élaboration et de révision des Schémas d'aménagement du territoire de la province du Guéra et du Salamat. La réunion a retenu par principe que le plan cadre en cours de finalisation par APN doit être considéré comme une des principales trames de fond des schémas d'aménagement du territoire (SPAT) dans les deux provinces.

Une deuxième réunion s'est tenue à Amtiman avec le chef de projet de UICN ; elle a porté essentiellement sur les tâches et les activités à soutenir par UICN dans le processus d'élaboration des SPAT. Il a été convenu qu'UICN prendra en charge l'organisation des ateliers provinciaux de concertation et de validation ainsi que des frais de mission des techniciens désignés par les Ministères sectoriels pour accompagner l'équipe d'experts principaux



Figure 8 : Membres des comités provinciaux du Guéra et du Salamat réunis en formation au PNZ

3. Résultats du troisième semestre d'AT APEF

Dans le tableau ci-dessous est présenté un aperçu des activités entreprises et des résultats obtenus par l'AT au cours du quatrième semestre.

Activités prévues pour la période Décembre 2020 – Mai 2021	État au 31 mai 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Activité 1.i : Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficiente et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration de la coordination avec les autres initiatives • Elaboration d'outils de planification • Préparation et facilitation des sessions annuelles du Comité de Pilotage (CP) • Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO) • Organisation de sessions de formation • Réalisation de mission de supervision • Préparation des rapports semestriels 	<p>> Préparation et facilitation des sessions trimestrielles du Comité de Suivi Opérationnel (CSO). Le 5^e et 6^e CSO du Programme APEF ont été organisés en décembre 2020 et mars 2021 à Ndjamenas.</p> <p>> Quatre missions de suivi, planification et formation ont été effectuées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mission de l'AT1 et l'AT2 entre le 3 et le 12 décembre pour le suivi sur le terrain des activités des opérateurs du GEFZ. 2) Mission de l'AT1 du 1 au 3 février à Fada, pour la participation au 4^e Conseil de Gouvernance (CG) de la RNCE 3) Mission du 31 janvier au 7 Février 2021 de l'AT2 pour la participation aux travaux du conseil de gouvernance du PNZ et aux ateliers de renforcement des capacités à Amtiman et Mongo 4) Mission du 30 Mars au 5 Avril de l'AT2, en compagnie du Chargé de communication du programme APEF et d'un expert en biodiversité du MEPDD, pour organiser des ateliers de renforcement des capacités des comités provinciaux de suivi et coordination du Guéra et du Salamat <p>> Participation aux réunions hebdomadaires de suivi et changes entre la Délégation de l'UE, le programme APEF, et le service FED</p> <p>> Le rapport semestriel a été préparé et soumis à la fin du semestre.</p>	<p>Le 7^e CSO est programmé pour juin 2021, le 8^e CSO pour septembre 2021. Le deuxième CP du programme APEF se tiendra en juin 2021.</p> <p>Des missions de terrain pour le suivi des activités sont prévues régulièrement pendant le prochain semestre d'AT.</p>
<p>Activité 1.ii : Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme</p>	<p>> Les AT ont donné appui à la CN APEF pour la préparation de l'appel en attribution directe de la subvention relative au dispositif de surveillance et de suivi écologique dans la Reserve de Faune de Binder</p>	<p>Les termes de référence pour la future mission de conception de Tchad Nature et du Fonds fiduciaire seront élaborés pendant le prochain semestre.</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2020 – Mai 2021	État au 31 mai 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la préparation d'appels à propositions et contrats pour expertises dans le cadre du DP • Vérification de la pertinence technique et économique ainsi que la conformité administrative des engagements contractuels • Gestion technique et administrative des engagements contractuels conformément aux spécifications et suivi de leur mise en œuvre • Organisation du contrôle de la qualité et la conformité des livrables et des dossiers de paiements des opérateurs • Préparation des audits techniques et financiers 	<p>Léré. Le contrat de subvention (24 mois, 190.200.000 XAF, environ 290.000 EUR) a été signé le 8 avril 2021.</p> <p>> Des visites de terrain ont été conduites par les AT afin de suivre la mise en œuvre des activités des opérateurs APEF, notamment une visite de 10 jours dans les provinces du Guera et du Salamat.</p> <p>> Les rapports techniques des opérateurs ont été révisés afin de garantir la qualité des produits, en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le draft du plan de gestion des Lacs Ounianga ; • le draft du « Système de suivi écologique des sites des lacs d'Ounianga » 	
<p>Activité 1.iii : Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme</p>	<p>Les missions CT suivantes se sont poursuivies ou ont été lancées lors de ce semestre :</p> <p>> La continuation de la mission des experts court terme pour la révision juridique du corpus législatif et réglementaire pour la conservation au Tchad.</p> <p>> La continuation de la mission, lancée en novembre 2020, de l'expert CT pour la préparation de la stratégie nationale de conservation de l'autruche</p> <p>> Le lancement de la mission pour la préparation et publication de la newsletter du programme APEF</p> <p>> La mission pour l'inventaire des éléphants dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemié.</p> <p>> L'expertise pour la création de la base des données des projets biodiversité du MEPDD.</p> <p>Les deux AT long terme ont aussi :</p>	<p>Le démarrage de la mission pour la préparation de la stratégie national LAB, prévu pour mars 2021, a été reportée pour des problèmes de santé de l'expert senior qui a été infecté par le Covid-19 au mois de février. La mission est prévue démarrer pendant le prochain semestre.</p> <p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale de conservation de l'autruche se termine en juin avec l'atelier national de présentation et validation de la stratégie.</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2020 – Mai 2021	État au 31 mai 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	<p>- donné appui au MEPDD pour la mise à jour de la cartographie et des fiches descriptives des zones Ramsar du Tchad.</p> <p>- appuyé la CN APEF pour la préparation de l'appel en attribution directe de la subvention relative au dispositif de surveillance et de suivi écologique dans la Reserve de Faune de Binder Léré.</p>	
<p>Activité 1.v : Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la base de données suivi évaluation APEF 	<p>Le système de suivi de APEF se fera à travers une collaboration entre APEF et le programme AMCC-Tchad visant à adapter la base de données déjà existante au sein du AMCC pour qu'elle puisse hébergé également l'ensemble d'indicateurs des projets et programmes biodiversité du MEPDD.</p> <p>Un expert CT chargé d'adapter la base de données en ligne du programme AMCC et de former 10 techniciens à son utilisation (le chargé de suivi APEF + 10 techniciens du MEPDD) a démarré le travail en avril 2021.</p>	<p>L'expert chargé de préparer la base de données soumettra un draft en juin 2021.</p> <p>On prévoit que la version à jour de la base données sera délivrée et le nouveau chargé de suivi APEF + 10 techniciens MEPDD formés, pendant le mois de juillet 2021.</p>
<p>Activité 1.vi : Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du site internet APEF • Développement de la Newsletter APEF 	<p>La Newsletter du programme APEF a été préparée et lancée en janvier 2021. Trois numéros ont déjà été publiés.</p> <p>Le site internet du programme APEF a été mise à jour. (http://apef.tchadenvironnement.org/).</p> <p>Une section du site internet APEF (« Ressources documentaires ») a été dédiée à la capitalisation des acquis de APEF : il s'agit d'un répertoire documentaire des réalisations et des documents techniques du Programme</p> <p>La stratégie de communication a été revue avec inputs et suggestions d'amélioration.</p>	<p>Le site internet du Programme est mis à jour régulièrement per l'expert communication du Programme avec le support de l'AT, notamment dans les sections « Actualités », « Avancées » et « Ressources documentaires ».</p> <p>La Newsletter du programme APEF est publiée régulièrement tous les 2 mois.</p> <p>Le répertoire documentaire pour la capitalisation d'APEF est en train d'être alimenté.</p>
<p>Activité 1.vii : Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire,</p>	<p>Cette activité a pour objectif d'appuyer le Comité de révision des textes du MEPDD dans la rédaction de la nouvelles Loi 14/2008 portant régime de la protection des ressources naturelles, de la faune, de la flore, des forêts et des ressources halieutiques.</p> <p>Deux experts ont été contractés en octobre 2019. Première mission en décembre 2019, deuxième mission</p>	<p>La mission pour la Révision textes juridiques est en train de rédiger la version finale de la nouvelle Loi, après les inputs reçus lors de l'atelier de validation au mois de mai.</p> <p>La mission se terminera en septembre/octobre 2021 avec la tenue d'un atelier élargi pour la</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2020 – Mai 2021	État au 31 mai 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant • Révision des textes de Loi sur les aires Protégées et la protection de la faune	en février 2020, ensuite travail à distance et troisième mission en mai 2021. Un projet de loi a été soumis au MEPDD et aux partenaires techniques et validé au cours d'un atelier en mai 2021.	validation de la version finale de la nouvelle Loi.
Activité 1.viii : Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles • Réalisation d'une étude de faisabilité	Après les avancées des premiers deux semestres d'AT (les deux experts seniors contractés par le consortium ont mené trois missions au Tchad et terminé le travail en février 2020 ; deux réunions de restitution ont été réalisées et le rapport final soumis ; une feuille de route pour la création de l'agence a été produite et approuvée par le MEEP et soumis au cabinet de la Présidence de la République) le processus a été interrompu en mars à cause des mesures sanitaires prises. La dernière étape, une audience du Président de la République avec le Chef de Délégation de l'UE au Tchad, n'a pu avoir lieu. Une rencontre avec le nouveau premier ministre, le nouveau Ministre de l'Environnement et le nouveau chef de délégation de l'UE au Tchad est à organiser pour la reprise de l'activité.	Les TdR pour la mission qui sera chargée du développement de la nouvelle agence sont en préparation. Le lancement de la mission des experts CT est prévu pour septembre/octobre 2021.
Activité 1.ix : Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles. • Réalisation d'une étude de faisabilité		Les TdR pour la mission qui conduira l'étude de faisabilité pour la création d'un fonds pour le financement durable des aires protégées sont en préparation. Le lancement de la mission des experts CT est prévu pour septembre/octobre 2021
Activité 1.x : Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires • Projet de revitalisation du CNPE	Entre juillet et novembre 2020, APEF a appuyé la DCFAP dans la rédaction d'un projet de revitalisation du CNPE. A travers des prestations de services financées sur le DP de APEF, le projet prévoit une série d'activités sur 2 ans pour relancer cette structure. Les premières activités sont de réfectionner et rééquiper les bureaux du centre, pour ensuite former le staff et réactiver le suivi des troupes d'éléphants qui se trouvent en dehors des aires protégées en délégation de gestion.	Les travaux pour la réfection du bureau du CNPE sont terminés. Une cérémonie d'inauguration est prévue pendant le mois de juin 2021 La formation du staff et la réactivation du système de suivi des éléphants se fera avec le soutien de l'AT et en collaboration avec les opérateurs partenaires.
Activité 1.xiii : Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un	L'outil, mis en place en septembre 2019, pour établir un espace permanent de dialogue stratégique intersectoriel et multi-acteurs sur les questions de la conservation de	Les groupes de travail « IMET » et « Plans de gestion » se réuniront

Activités prévues pour la période Décembre 2020 – Mai 2021	État au 31 mai 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme APEF.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une plateforme interministérielle de dialogue • Préparation et facilitation des rencontres de la plateforme 	<p>la biodiversité et de la gestion des aires protégées dans le Pays est la « Plateforme des acteurs de la conservation au Tchad » (PACT), dont APEF est l'organisme promoteur et facilitateur.</p> <p>Après les premiers ateliers pour le lancement de la PACT tenu en septembre 2019 à Ndjama et en février 2020 pour le groupe de travail thématique sur le Monitoring, d'autres groupe ont été planifiés, notamment : 1) Groupe de travail sur IMET, 2) Groupe de travail pour la standardisation des plans de gestions des AP.</p> <p>Les réunions de ces deux groupes ont été reportées à cause des difficultés de faire arriver des expert CT au Tchad en 2020, mais seront résumées dans les prochains mois</p>	<p>possiblement lors du prochain semestre.</p>
<p>Activité 2.i : Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission d'appui pour la préparation de la stratégie nationale LAB 	<p>Suite à la mission conduite en janvier-mars 2020 pour faire un état des lieux de la LAB au Tchad (le rapport final de l'étude est disponible depuis avril 2020), la mission d'appui à la préparation de la stratégie nationale LAB était prévue pour début 2021 mais a été reportée, l'expert senior ayant contracté une forme longue du Covid 19 en février et nécessitant une période de convalescence l'empêchant de démarrer sa mission avant la saison des pluies.</p>	<p>La mission pour la préparation de la stratégie nationale LAB, composée par un expert international et un expert national, démarrera pendant le prochain semestre.</p>
<p>Activité 2.ii : Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation et de lutte anti-braconnage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activation de la subvention en attribution directe à l'ONG Noé relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique dans la RFBL. • Appui au CGFF à Ndjama 	<p>Les AT ont préparé les Lignes directrices pour l'appel en attribution directe à l'ONG Noé de la « Subvention relative à l'appui au dispositif de surveillance et de suivi écologique de la grande faune dans la Reserve de Faune de Binder Léré ». Les AT ont ensuite participé à la révision de la proposition technique et financière soumise par Noé. Le contrat de subvention (24 mois, 190.200.000 XAF, environ 290.000 EUR) a été signé le 8 avril 2021. Les activités prévues dans le cadre de cette subvention sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appuyer les patrouilles terrestres dans la RFBL, - appuyer les missions de contrôle du personnel détaché de la DFAP dans la RFBL, - maintenir et renforcer le processus de formation continue et de renforcement de capacités des agents de terrain (GFF & DFAP), 	<p>Les activités dans la RFBL sont en cours.</p> <p>Une mission de suivi des activités sera conduite par l'AT et la CN à la fin du prochain semestre.</p> <p>L'opération de pose de colliers sur les éléphants est prévue pour janvier 2022.</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2020 – Mai 2021	État au 31 mai 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
	<p>- construire une salle d'opération/contrôle à Binder - mettre en place un système d'alerte dans les villages clés autour de la RFBL avec l'installation d'un système de communication, - effectuer une opération de pose de colliers sur les éléphants.</p> <p>En donnant suite aux recommandations formulées par l'étude « Etat des lieux de la LAB au Tchad », la CN APEF a acheté l'équipement nécessaire à la formation pour trois détachements de la GFF (Bouso, Lac Fitri et Binder) et pour équiper la salle de renseignement du commandement de la GFF à Ndjamena.</p>	
<p>Activité 3.i : Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisations de sessions de formation à l'attention des parties prenantes concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire 	<p>Suite à l'installation en juillet 2020 des chargés provinciaux de suivi et coordination (CPSC) du programme APEF dans les provinces du Salamat et Guéra, à Mongo et Am Timan, des outils de planifications et de rapportage ont été élaborés par l'AT. Des séances régulières de formation/coaching des chargés des 2 chargés de suivi et coordinations APEF au Guera et au Salamat sont tenues.</p> <p>En décembre 2020 et janvier 2021, les comités de suivi et de coordination à l'échelle Provinciale au sein des CPA du Guera et du Salamat sont formellement créés par arrêté des gouverneurs des deux provinces.</p> <p>Le plan de travail des 2 Comités a été élaboré par l'AT2.</p> <p>Des réunions de lancement des 2 comités ont été organisées, afin de définir les fonctions essentielles des comités et leur mode de fonctionnement.</p> <p>Deux ateliers de renforcement des capacités des acteurs du programme dans les provinces cibles (à Amtiman et Mongo, 32 participants au total), ont été organisés. Les ateliers, chacun de deux jours, ont porté sur les principaux thèmes suivants : (i) mise en place et fonctionnement du comité provincial de suivi et coordination (ii) présentation du système de Suivi, Evaluation, Apprentissage et Redevabilité (SEAR) (iii) intégration de la dimension biodiversité dans le développement.</p>	<p>Un atelier de formation sur la prévention et la gestion des conflits liés à Ressources Naturelles se tiendra à fin juin 2021.</p> <p>Des ateliers de planification des activités et de suivi et coordination, avec les membres des CPSC et chargé de S&C de APEF, seront organisés tous les 2/3 mois par l'AT.</p>

Activités prévues pour la période Décembre 2020 – Mai 2021	État au 31 mai 2021	Calendrier indicatif / Prochaines étapes
<p>Activité 3.iii : Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de la cohérence et l'impact des projets de développement et de gestion des ressources naturelles proposés par les opérateurs 	<p>Révision des propositions techniques des opérateurs pour les zones sahélo-sahariens (régions de Ennedi et Borkou), notamment pour la composante « Contribution à la protection, à la gestion concertée et à la mise en valeur durables des écosystèmes fragiles et sites patrimoniaux au bénéfice des communautés locales des zones sahélo-saharienne et saharienne ».</p> <p>Organisations de sessions de formation aux services déconcentrés de l'Etat dans le GEFZ concernant l'approche écosystémique et le développement et l'aménagement du territoire.</p>	<p>Pendant le prochain semestre les AT continueront à accompagner les activités techniques des opérateurs.</p>
<p>Activité 4.i : Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel</p> <p>Activité 4.ii : Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel</p>	<p>Cette activité menée principalement par l'AT2, permet d'assurer l'existence et le fonctionnement des cadres de concertation et un dialogue multisectoriel et d'action durable, pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement.</p> <p>Les comités de suivi provinciaux APEF, ont été formalisés en janvier 2021 et leurs besoins en renforcement des capacités évalués et un plan de formation élaboré.</p> <p>L'AT2, en collaboration avec les chargés de suivi et coordination APEF à Am Timan et Mongo, a organisé des sessions de travaux avec les services déconcentrés de l'Etat afin de créer des Comités de Suivi des activités du programme APEF, au sein des CPA des deux provinces.</p>	<p>Les groupes de référence pour la préparation des deux SPAT seront mis en place et la version finale des TdR validée en juin/juillet 2021.</p> <p>Une mission préliminaire de terrain, faite par les AT, pour la préparation de l'élaboration des SPAT du Guéra et Salamat est prévue en juillet 2021.</p>
<p>Activité 4.iii : Faciliter en collaboration avec le MATDHU les processus de validation, d'appui à la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire conduits par les CRA et les CDA</p>	<p>L'activité pour la préparation des Schémas provinciaux d'aménagement du territoire (SPAT) du Guera et du Salamat a été démarrée pendant ce semestre. Les TdR de l'activité ont été élaborés et partagés avec le MATDHU.</p> <p>La collaboration entre APEF/MEPDD et le MATDHU pour l'élaboration des SPAT au niveau du Guera et du Salamat a été activée en mai 2021, en collaboration aussi avec APN et les autres opérateurs du GEFZ (UICN, PASTOR, SAN etc.). Des échanges formels entre les DGM du MEPDD et du MATDHU ont été organisés par l'AT.</p>	<p>Les experts CT seront mobilisés à partir de septembre/octobre 2021</p>

4. Suivi du plan de travail proposé dans la méthodologie

Le tableau ci-dessous présente l'état des activités proposées dans le plan de travail de la deuxième année prévu dans la méthodologie de l'AT. En **vert** sont les activités terminées, en **jaune** les activités en cours et en **bleu** les activités prévues pour les semestres suivants.

Activité ponctuelle (éventuellement avec mission d'appui court terme)	Activité récurrente
-----------------------------------------------------------------------	---------------------

		Année 3 (juin 2021 – mai 2022)						Mois (2021-2022)					
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	4 ^e semestre d'AT						5 ^e semestre d'AT					
		Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE												
	Résultat 1 - Appui à la CN dans le pilotage de toutes les activités du programme APEF												
	Sous Résultat 1.1 - La gestion du programme APEF est effective												
	Activité 1.i: Appuyer la CCN pour une coordination nationale efficace, une planification concertée, une mise en œuvre efficiente et une supervision adaptée de l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.ii: Assurer une maîtrise par la CCN des règles et des procédures contractuelles s'appliquant au programme												
	Activité 1.iii: Mobiliser l'ENP et gérer les missions afférentes prévues pour la mise en œuvre effective des résultats du programme												

Année 3 (juin 2021 – mai 2022)		Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	4 ^e semestre d'AT						5 ^e semestre d'AT					
		Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE												
	Activité 1.iv: Assurer une prise en compte effective des questions transversales dans l'ensemble des activités du programme												
	Activité 1.v: Soutenir la CCN, la MOD et la MO, dans le développement et le maintien d'un système de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme												
	Activité 1.vi: Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour le programme												
	Sous Résultat 1.2 - Un outil de gestion durable et autonome des aires protégées et des écosystèmes fragiles et des mécanismes de financement viables et redevables sont opérationnels												
	Activité 1.vii: Evaluer de façon participative les enjeux de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et identifier les besoins et lacunes en matière juridique et réglementaire, institutionnelle, technique et budgétaire s'y rapportant												
	Activité 1.viii: Conduire une étude de faisabilité pour la création d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles												
	Activité 1.ix: Conduire une étude de faisabilité pour la création de mécanismes de financement durables pour les aires protégées et les écosystèmes fragiles, en particulier pour le Parc national de Zakouma												
	Activité 1.x: Concevoir de façon participative une stratégie globale de conservation des aires protégées et écosystèmes fragiles et son plan d'actions prioritaires												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	4 ^e semestre d'AT						5 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Activité 1.xi: Soutenir la CCN, la MOD et la MO dans la mise en œuvre de la stratégie de conservation												
	Activité 1.xii: Organiser des actions ciblées de renforcement des capacités en direction de la CCN, de la MOD et de la MO concernant les aspects clés de la stratégie de conservation												
	Sous Résultat 1.3 - Un dialogue stratégique interministériel est établi pour soutenir la mise en œuvre du programme APEF												
	Activité 1.xiii: Coacher la CCN, la MOD et la MO, dans l'établissement et la conduite d'un dialogue stratégique interministériel visant à renforcer l'intersectorialité du programme												
	Résultat 2 - Le renforcement de la performance des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation, de suivi et de lutte anti-braconnage												
	Sous Résultat 2.1 - La lutte contre le braconnage des espèces emblématiques du Tchad, et leur suivi, sont performants												
	Activité 2.i: Concevoir une stratégie de lutte anti-braconnage pour le Tchad, en lien avec la stratégie de conservation, et élaborer un plan d'actions prioritaires												
	Activité 2.ii: Mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités du personnel des dispositifs institutionnels existants aux niveaux central et déconcentré en matière de conservation et de lutte anti-braconnage												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	4 ^e semestre d'AT						5 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Résultat 3 - Une meilleure intégration de la conservation dans les politiques nationales et locales de développement et d'aménagement du territoire dans les régions concernées par les Résultats 2 et 3 de la CF												
	Sous Résultat 3.1 - Les synergies entre les différentes interventions du programme APEF dans les régions cibles sont renforcées												
	Activité 3.i: Coordonner activement et suivre de façon adaptée les interventions des acteurs du programme dans les régions cibles												
	Sous Résultat 3.2 - Les interventions en matière de conservation sont prises en compte dans le développement et l'aménagement du territoire												
	Activité 3.ii: Soutenir la CCN dans l'élaboration du PAG du Domaine de chasse de Melfi												
	Activité 3.iii: Promouvoir l'intégration de la gestion des aires protégées et des écosystèmes fragiles soutenus par le programme dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire												
	Résultat 4 - Le renforcement des capacités des Services déconcentrés du MEEP, des Comités Régionaux d'Actions (CRA) et des Comités Départementaux d'Actions (CDA) permettant d'assurer des cadres de concertation, et un dialogue multisectoriel et d'action durables pour la mise en œuvre de l'approche écosystémique entre les partenaires de la conservation et les partenaires du développement												

	Année 3 (juin 2021 – mai 2022)	Mois (2021-2022)											
ETAT DE L'ACTIVITE	Activité	4 ^e semestre d'AT						5 ^e semestre d'AT					
	PHASE DE MISE EN ŒUVRE	Juin	Juil	Aou	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fevr	Mar	Avr	Mai
	Sous Résultat 4.1 - Les capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel des régions cibles sont renforcées												
	Activité 4.i: Evaluer en collaboration avec le MATDHU les besoins en renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Activité 4.ii: Mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités des acteurs de l'administration déconcentrée impliqués dans l'aménagement territorial multisectoriel												
	Sous Résultat 4.2 - Le dialogue, la planification et la gestion territorial multisectoriel sont effectifs												
	Activité 4.iii: Faciliter en collaboration avec le MATDHU les processus de validation, d'appui à la mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des schémas régionaux d'aménagement du territoire conduits par les CRA et les CDA												

5. Suivi des activités en cours (4eme semestre) et planification pour juin-décembre 2021 (5eme semestre)

Programme activités AT APEF		2020		2021					2021					Responsabilité	Associés
Activité		Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov		
1	Appui au processus de révision Loi 14														
	Déroulement des mission des experts													Experts CT	AT1
	Rédaction projet de loi													Experts CT	
	Atelier de pré-validation													Experts CT/APEF	AT1
	Finalisation de la rédaction de la nouvelle loi													Experts CT	
	Atelier de validation final													Experts CT/APEF	AT1
2	LAB														
2A	Préparation stratégie nationale LAB														
	Contractualisation des experts													AGRECO	
	Déroulement des mission des experts													Experts CT	AT1
	Rédaction draft stratégie LAB et soumission au MEP													Experts CT	
	Organisation atelier de présentation et validation stratégie LAB													Experts CT	CN/AT1
	Remise version finale stratégie LAB													Experts CT	
2B	Subvention à ONG Noé pour la protection de la RFBL														
	Préparation des lignes directrices													AT2	AT1
	Invitation de Noé et réception de l'offre													CN APEF	
	Evaluation de l'offre, négociation et signature du contrat													CN APEF	MEP/SFED/DUE
	Mise en œuvre des activités													Operateur	MEP
3	Préparation de la stratégie national de conservation de l'autruche au Tchad														
	Déroulement mission de l'expert													Expert CT	AT1
	Présentation résultats de la première mission													Expert CT	
	Continuation enquêtes de terrain de part des enquêteurs DCFAP													DFAP	Expert CT/AT1
	Analyse des enquêtes, préparation draft stratégie et partage avec DCFAP													DFAP	Expert CT/AT1
	Atelier final de présentation et validation de la stratégie													Expert CT	AT1/CN
	Remise version finale de la stratégie de conservation de l'autruche													Expert CT	AT1
4	Création de la base de données biodiversité de APEF/MEP														
	Préparation et soumission TdR au CTR													AT1	CTR
	Contractualisation de l'expert													Agreco	
	Développement contenus et structure informatique de la nouvelle BDD													Expert CT	
	Saisie données APEF, tests de fonctionnalité et la validation BDD.													Expert CT	
	Training de 3 administrateurs (APEF + DCFAP), remise finale de la BDD													Expert CT	APEF/DCFAP
5	Montage d'une agence en charge de la gestion des aires protégées et de la biodiversité au Tchad et étude pour la création de mécanismes de financement durables														
	Préparation des TdR des expertises et soumission au CTR													AT1	CTR
	Contractualisation des experts													Agreco	
	Déroulement de la mission des experts													Expert CT	
6	Promotion de l'intégration de la gestion des APs et des EF dans les dialogues régionaux et départementaux sur l'aménagement du territoire														
	Installation chargé de suivi et coordination au GEFZ													AT2	AT1
	Préparation des TdR pour la mise en place et le fonctionnement des Comité de suivi et de coordination au Guera et au Salamat													AT2	AT1
	Mise en place des Comité de suivi et de coordination régionaux													AT2/CN APEF	AT1
	Identification thèmes de formation, préparation du programme de form.													AT2 + AT1	DCFAP
	Mise en œuvre du programme de formation													AT2	AT1/CN APEF
7	Inventaire elephants et grande faune dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemié														
	Préparation et soumission TdR au CTR													ATP 1	CTR
	Contractualisation de l'expert													AGRECO/CN APEF	
	Déroulement de l'inventaire													Expert/AT1	DFAP/SOS Elep.
	Analyse données et presentation du rapport final													Expert/AT1	DFAP/SOS Elep.
8	Plateforme PACT														
	Standardisation des systèmes de suivi écologique des AP et bases données														
	Deuxième réunion GT Monitoring: planning formation IMET													AT1	
	Formation Monitoring IMET et activité de terrain													Exp CT/AT1	
9	Communication														
	Préparation Newsletter APEF													Exp CT/Comm APEF/AT1	
	Publication Newsletter APEF													Exp CT/Comm APEF/AT1	
	Capitalisation Resultats APEF													AT1	
	Appui à la préparation et mise à jour contenus website et Newsletter APEF													AT1 + AT2	
10	Suivi activités Operateurs														
	Missions suivi des activités sur le terrain													AT1, AT2	
	Soutien au travail du Chargés de Suivi CN APEF													AT1	
	Soutien au travail du Chargés de Suivi Régionaux													AT2	

Annexe 1 : TdR de l'atelier de validation du corpus législatif et réglementaire pour la conservation de la faune



PROGRAMME APEF

Termes de référence

Atelier de travail sur les propositions de révision et d'amendements de la loi 14/2008 portant régime des forêts, de la faune et des ressources halieutiques
du 24 au 27 mai 2021, Centre d'Accueil et de Formation de Mara, Tchad

1. Contexte et justification

Le programme d'appui à la gestion concertée des aires protégées et écosystèmes fragiles du Tchad (APEF), financé par l'Union Européenne (UE), court de 2017 à 2023. Il s'agit de la continuité de l'appui donné par l'UE en vue de la conservation et à la gestion durable de la diversité biologique du Tchad, qui existe depuis plus de 25 ans.

« L'objectif global du programme APEF est de promouvoir la conservation durable et concertée de la faune sauvage, de la biodiversité et du patrimoine du Tchad au bénéfice des populations, de manière à ce que les capacités des institutions en charge de conservation de la biodiversité, des aires protégées et du patrimoine soient renforcées dans la perspective d'une meilleure durabilité institutionnelle, politique, technique et financière ».

Parmi les résultats attendus de ce programme, figure le renforcement des institutions de conservation de la biodiversité et des aires protégées, notamment par la révision du cadre juridique pertinent. Dans le cadre de l'appui à la révision du corpus législatif et réglementaire relatif à la conservation au Tchad, une équipe de consultants a été recrutée. L'objectif principal de cette mission d'expertise est de « venir en appui au Comité de révision des stratégies et des textes législatifs et réglementaires relatifs à la protection de l'environnement, de l'eau et de la pêche ».

A la suite de deux missions qui se sont déroulées en décembre 2019 et en février 2020, un rapport faisant un état des lieux du cadre juridique de la conservation au Tchad a été produit, puis examiné et validé lors d'un atelier en septembre 2020. Les participants à cet atelier ont émis un certain nombre de recommandations et propositions en vue de compléter le rapport et de réviser les dispositions de la loi 14/2008. Un consensus s'était dégagé sur la double nécessité de réformer en profondeur la loi, tout en maintenant des repères déjà existants mais nécessaires à sa mise en œuvre effective par les agents et les citoyens.

En raison de l'exhaustivité du rapport sur l'état des lieux et des propositions émises pendant l'atelier de septembre, les consultants ont travaillé sur un projet de révision de la loi 14/2008 dans le but d'avoir un texte exhaustif à débattre avec les membres du Comité de révision des textes.

L'atelier organisé du 24 au 27 mai 2021 vise donc à présenter et discuter ce projet en vue de l'enrichir et l'amender de manière consensuelle, de s'assurer que l'ensemble des préoccupations émises par le Comité ont été prises en compte et de retravailler sur une nouvelle version qui sera soumise à un débat plus large dans les prochains mois.

2. Objectifs

L'objectif général de l'atelier est de valider une version provisoire du projet de texte révisé en vue d'une diffusion plus large. A la fin de l'atelier le projet de Loi est validé par le Comité de Révision des Textes du MEP et par les partenaires techniques.

Les objectifs spécifiques sont de :

- présenter les propositions de modifications et d'amendements de la loi 14/2008 élaborées par le groupe de consultants de l'APEF,
- expliquer et justifier les choix de restructurations et les innovations insérées dans le projet de texte,
- examiner le projet de texte sous le prisme technique et juridique pour chacune de ses parties,
- identifier précisément les points à retravailler, les préoccupations qui n'ont pas suffisamment été prises en compte,
- formuler des recommandations juridiques et techniques à intégrer dans le projet de texte.

3. Résultats attendus :

- Les participants se sont appropriés le projet de texte et ont compris les arguments le sous-tendant,
- Les participants ont formulé des recommandations et propositions pour l'amélioration du projet de texte,
- Les participants ont approuvé une liste de textes réglementaires prioritaires à élaborer,
- Les participants ont validé le projet de texte qui tiendra compte des nouveaux éléments.

4. Méthodologie :

L'atelier se déroulera pendant 4 jours au centre d'accueil et de Formation de Mara.

Il se déroulera de manière participative avec la mise en place de groupes de travail restreints, permettant à tous les participants d'examiner les différentes parties du projet de texte et d'émettre des recommandations à la fois techniques et juridiques tant sur le fond que sur la forme des dispositions.

Les travaux en groupe seront présentés et validés lors de plénières.

La dernière demi-journée de l'atelier sera consacrée à :

- La présentation synthétique des propositions de modifications et recommandations émises par les participants ;

- la validation provisoire du projet de texte révisé tenant compte des recommandations émises,
- l'agenda des prochaines étapes concernant la finalisation du projet de texte révisé, la validation de la liste des textes réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de la loi révisée, la diffusion du projet de texte à l'ensemble des partenaires techniques et institutionnels.

5. Participants :

Cet atelier est un atelier de travail et de révision du projet de texte proposé par l'équipe de consultants de l'APEF, il est donc conçu pour les membres du comité de révision des textes accompagnés de quelques techniciens du ministère de l'environnement identifiés par les membres du Comité.

L'atelier inclura également la participation de l'équipe de l'APEF et de quelques experts et partenaires techniques identifiés en dehors du Ministère de l'Environnement qui pourront apporter une expertise supplémentaire pour des aspects spécifiques du projet de texte.

6. Logistique

L'atelier se déroulera au Centre d'Accueil et de Formation de Mara, Province du Hadjer Lamis, du 24 et le 27 mai 2021.

Agenda de l'atelier de travail sur les propositions de révision de la Loi 14/2008

Centre d'accueil et formation de Mara, 24-27 mai 2021

	Lundi 24 mai	Mardi 25 mai	Mercredi 26 mai	Jeudi 27 mai
8h00-9h00	Arrivée et accueil des participants	Restitution travaux en groupe Titre I (suite)	Restitution et débat en plénière Titre II	Restitution et débat en plénière Titre VII
9h00-9h05	Mot de bienvenu de la coordination APEF			
9h05-9h10	Mot de la DUE			
9h10-9h20	Mot d'ouverture du MEPDD			
9h20-9h30	Tour de table			
9h30-9h40	Présentation et adoption de l'agenda			
9h40-9h50	Présentation du contexte et des objectifs de l'atelier (experts APEF)			
9h50-10h30	Présentation de la proposition de texte révisé (experts APEF)			Discussion sur la liste des textes réglementaire prioritaires
10h30-11h00	Pause-café	Pause-café	Pause-café	Pause-café
11h00-12h00	Présentation de la proposition de texte révisé (suite)	Travaux en groupe (Titres II, III, IV, V, VI et VII)	Restitution et débat en plénière Titre III	Plénière : Validation des propositions et feuille de route
12h00-13h00	Constitution et organisation des groupes de travail			
13h00-14h15	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Cocktail
14h15-15h45	Travaux en groupe sur Titre I (tous les groupes)	Travaux en groupe (Titres II, III, IV, V, VI et VII)	Restitution et débat en plénière Titre IV	Clôture de l'atelier et retour à N'Djamena
15h45-16h00	Pause-café	Pause-café	Pause-café	
16h00-17h00	Restitution travaux en groupe Titre I (première partie)	Travaux en groupe (Titres II, III, IV, V, VI et VII)	Restitution et débat en plénière Titre V-VI	

Annexe 2 – Rapport du comptage des éléphants et de la grande faune dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemie, Tchad



AT en appui à la mise en œuvre du Programme APEF

Contrat n°FED/2019/406-764

Mission d'appui court terme

COMPTAGE DES ELEPHANTS ET DE LA GRANDE FAUNE DANS LES DEPARTEMENTS DU LOUG CHARI ET DU MAYO LEMIE, TCHAD



Rapport de mission

Avril 2021

Table des matières

Acronymes	3
1. Contexte.....	4
2. Objet de l'expertise	5
3. Méthodologie utilisée pour le comptage aerien	7
4. Résultats de la mission	8
5. Conclusions et recommandations	10
Annexe 1 : Photos.....	11

Table des figures

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude au Tchad (cadre noir). En vert les aires protégées du pays	5
Figure 2 : La ligne bleu délimite la zone d'étude de cette expertise.....	6
Figure 3 : Tracés des survols pendant le comptage	8
Figure 4 : Les observations d'éléphants.....	9
Figure 5 : Les observations de la faune	10

Acronymes

AP	Aire Protégée
APEF	Programme d'appui la gestion concertées des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad
CEF	Corps des Eaux et Forêts
DFAP	Direction de la Faune et Aires Protégées
GEFZ	grand écosystème fonctionnel de Zakouma
GFF	Garde Forestière et Faunique
GNNT	Garde Nationale et Nomade du Tchad
MEP	Ministère de l'Environnement et de la Pêche
RFSM	réserve de faune de Siniaka Minia

1. Contexte

Le réseau des aires protégées (AP) du Tchad est à ce jour constitué de trois parcs nationaux, sept réserves de faune et une réserve naturelle et culturelle. Ce réseau est complété par une réserve de biosphère, quatre zones de chasse et une zone de chasse communautaire, portant la superficie des aires protégées à plus de 13 millions d'hectares, soit plus de 10,2 % du territoire national. Ce réseau doit être renforcé afin de placer les aires protégées, espaces écologiquement résilients, au centre d'une approche paysage qui vise à préserver la biodiversité, restaurer, améliorer les services écosystémiques et favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles.

Deux des principaux instruments pour renforcer la conservation de la biodiversité dans un pays sont i) de donner, lorsque possible, un statut légal de protection aux habitats abritant de la faune et encore relativement intacts, avant que les activités humaines les dégradent irréversiblement, et ii) de créer des corridors écologiques entre les différentes aires protégées, afin de maintenir ou reconstituer les connexions écologiques fondamentales pour la conservation sur le long terme des espèces, notamment de la grande faune terrestre.

Le dernier recensement national des éléphants au Tchad (2014), avait montré que la zone du Loug Chari - Mayo Lemié (provinces de Chari-Baguirmi et Mayo Kebbi Est) abritait la deuxième population d'éléphants du pays (168 individus recensés). D'autres espèces de grande importance pour la conservation telles que l'autruche et la girafe, menacées au Tchad et en général en Afrique, avaient aussi été observées.

L'ONG SOS ELEPHANTS, grâce aussi à une collaboration avec la Garde Forestière et Faunique (GFF), aujourd'hui devenue Corps des Eaux et Forêts (CEF) et la Garde Nationale et Nomade du Tchad (GNNT), surveille cette population d'éléphants depuis plus d'une décennie et œuvre pour sa protection et pour réduire les conflits, de plus en plus récurrents, entre les hommes et les éléphants. L'absence de données scientifiques actualisées rend difficile les estimations apportées par les communautés victimes de destruction des récoltes sur le nombre d'individus présents. Selon les informations de la population locale, qui reposent sur les nombreux témoignages visuels, on enregistre entre 4 et 6 différents troupeaux d'éléphants dans cette zone, qui se regroupent en saison sèche. Cette situation a conduit l'ONG SOS ELEPHANTS à proposer depuis plusieurs années la création d'une aire protégée dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lemié, au bord du fleuve Chari, dont l'objectif est de préserver l'habitat encore intact utilisé par les pachydermes et de minimiser l'augmentation des conflits avec les hommes. A cet effet, la Direction de la Faune et Aires Protégées (DFAP), avec l'appui de son partenaire SOS Eléphants, a entamé depuis 2019, un processus d'attribution d'un statut pour la gestion de cette zone, conformément aux dispositions de la législation de la faune en vigueur, d'une part et du contexte de la zone d'autre part.

Ce statut permettrait non seulement de préserver les habitats encore intacts et de réduire les conflits hommes-éléphants, mais aussi de préserver un corridor de migration de la faune sauvage (éléphants et autres espèces : girafes etc.) entre la zone Loug Chari-Mayo Lemié et la réserve de faune de Siniaka Minia (RFSM) à l'est. La RFSM, qui s'inscrit géographiquement dans le grand écosystème fonctionnel de Zakouma (GEFZ) est actuellement en phase de réhabilitation par le Ministère de l'Environnement et de la Pêche (MEP), avec l'appui technique et financier de l'ONG African Parks Network (APN). Le GEFZ est, à ce jour, le grand espace de conservation du Tchad qui contient la dernière migration restante de la faune dans toute la zone éco-climatique soudano-sahélienne en Afrique.

C'est dans ce contexte que la DFAP a sollicité le Programme d'appui à la gestion concertée des Aires Protégées et Écosystèmes Fragiles du Tchad (APEF), pour un soutien technique et financier à la réalisation d'un inventaire des éléphants et de la grande faune dans la zone du Loug Chari-Mayo Lemié.

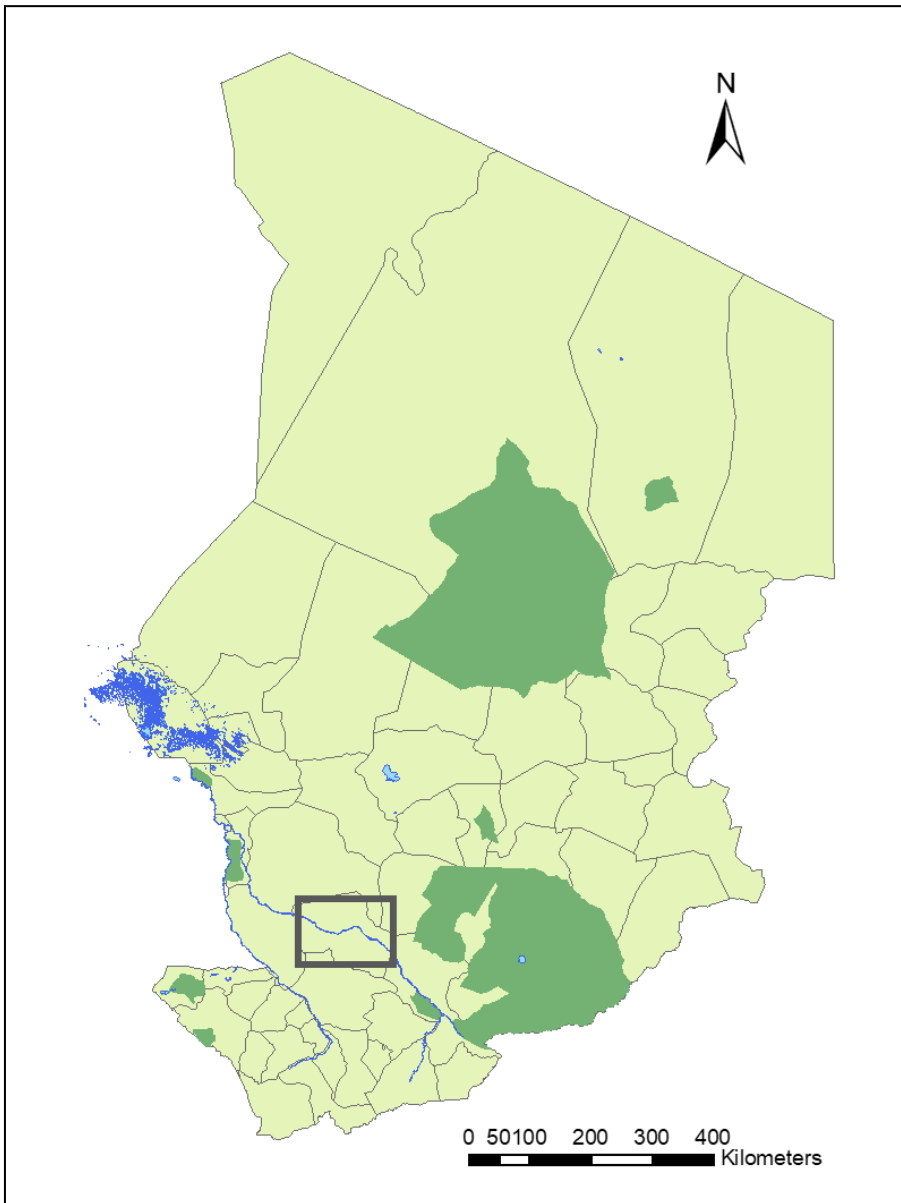


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude au Tchad (cadre noir). En vert les aires protégées du pays

2. Objet de l'expertise

L'objectif général de l'expertise était d'actualiser les connaissances sur la grande faune terrestre dans une zone d'environ 4.500 km² au Mayo Lémie et Loug Chari (la « zone d'étude », cf. carte ci-dessous). Il s'agit en particulier d'obtenir une estimation quantitative de la population d'éléphants, obtenue sur base d'un comptage aérien.



Figure 2 : La ligne bleu délimite la zone d'étude de cette expertise

L'expertise demandée avait deux objectifs spécifiques :

- 1) Effectuer un comptage aérien des éléphants présents durant cette période de saison sèche dans les départements du Loug Chari et du Mayo Lémie, approximativement dans la zone d'étude montrée en Figure 2 ;
- 2) Enregistrer lors des survols les observations sur la présence d'autres espèces de grande faune dans la zone, notamment les grands mammifères et les autruches.

En étroite collaboration avec l'équipe de la coordination du Programme APEF et de la DFAP, les services attendus du consultant étaient :

1. Effectuer au moins 15 heures de survols, en tant que pilote, observateur et recorder dans la zone d'étude, afin d'effectuer un comptage des éléphants de la zone et de la grande faune. Il sera accompagné par un expert du Programme APEF en qualité d'observateur.
2. Présenter, à la fin du travail de terrain, les résultats préliminaires du comptage aérien à l'aide d'une présentation PowerPoint qui se tiendra au bureau APEF de Ndjamena.
3. Rédiger un rapport préliminaire.
4. Une fois le rapport préliminaire partagé avec la DFAP et APEF, l'expert, sur base des commentaires reçus, rédigera le rapport final de l'expertise.

Les résultats et livrables suivants étaient attendus

- a) Une présentation PowerPoint, à la fin de la mission de terrain, pour présenter de manière synthétique les résultats préliminaires de la mission de terrain, à l'aide aussi de cartes montrant les zones survolées et la distribution de la faune observée.
- b) Un rapport draft, après le traitement des données, présentant i) la méthodologie utilisée avec une ou plusieurs cartes montrant la zone inventoriée et les observations effectuées, iii) l'estimation du nombre d'éléphants présents dans la zone étudiée, iv) les résultats sur la présence d'autres espèces de grande faune dans la zone d'étude, v) les conclusions et les éventuelles recommandations pour la protection et la gestion de cette population d'éléphants et d'autres espèces dans la zone.

- c) Un rapport final, qui sera finalisé sur la base des commentaires reçus par l'expert de part de APEF et de la DFAP sur la version draft du rapport.

3. Méthodologie utilisée pour le comptage aérien

La mission s'est déroulée du 22 au 26 mars 2021. L'avion a effectué un total de 18 heures de vol, 4 heures de vol pour les déplacements N'Djamena – Bailli – N'Djamena, et 14 heures de vol de comptage, couvrant 2.050 kilomètres. Les heures de vol sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Date	Heure départ	Heure arrivée	Temps de vol	Commentaires
22/3/2021	6:15	10:15	4:00	NDJ – Bailli et Comptage
23/3/2021	6:15	10:15	4:00	Comptage
24/3/2021	6:25	10:25	4:00	Comptage
25/3/2021	7:00	9:40	3:40	Comptage
26/3/2021	6:00	8:20	2:20	Comptage et Bailli - NDJ
		Total	18:00	

La zone d'étude a été adaptée en fonction de la position des éléphants, qui avaient été repérés par les équipes de la DFAP et de SOS Éléphants déployées dans la zone. Les vols ont été concentrés entre les villes de Bailli et Bousso, et la zone au sud de la ville de Barlet également.

Un avion Cessna 172 a été utilisé pour le comptage. Les vols ont été effectués à basse altitude (100-150 mètres au-dessus du sol) et à une vitesse moyenne de 140-150 km/h.

Le consultant a exercé les fonctions de pilote, observateur et recorder, accompagné par Monsieur Andrea Ghiurghi, expert du Programme APEF, en qualité d'observateur. Les données ont été enregistrées dans un appareil Huawei P30 avec l'application Locus Pro. Le consultant a également pris de photos des espèces selon les survols avec un appareil photo Nikon D850.

Des transects espacés de 1 km ont été créés avant les survols pour aider la navigation de l'avion une fois dans la zone d'enquête. Chaque vol a été adapté en fonction des positions des éléphants reçues en temps réel, grâce aux équipes de la DFAP et SOS Éléphants.

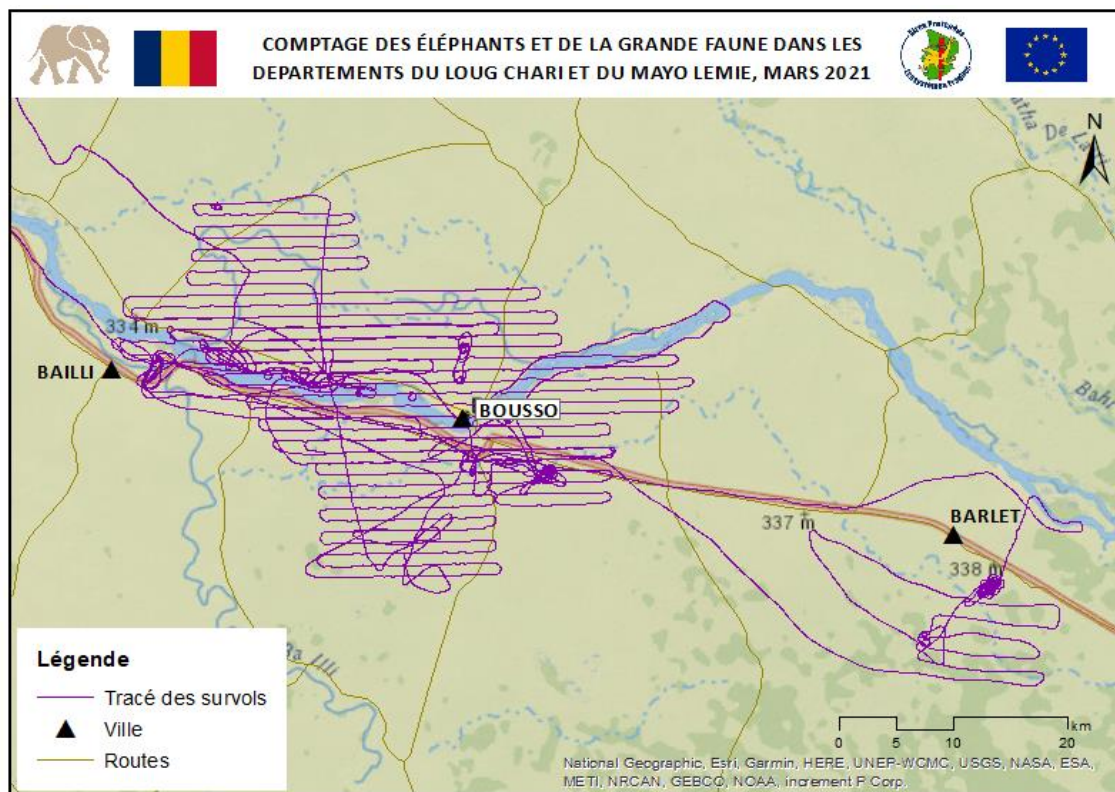


Figure 3 : Tracés des survols pendant le comptage

4. Résultats de la mission

Pendant le comptage, un total de 223 éléphants a été observé, soit une augmentation par rapport au dernier comptage de 168 individus en 2014.

Un total de six observations a été effectué, divisé en 4 groupes d'éléphants mâles et deux troupes avec éléphants mâles et femelles.

Les deux troupes observés avaient une bonne structure, avec des adultes, des jeunes et plusieurs bébés, indiquant une bonne reproduction. Dans le troupeau de 151 individus, 14 éléphants de moins de 5 ans ont été trouvés.

Date	Latitude	Longitude	Nombre d'Éléphants
23/3/2021	10.53508640	16.70890400	4
23/3/2021	10.51110250	16.70626990	3
24/3/2021	10.34691170	17.13040500	151
24/3/2021	10.30563830	17.07583000	4
25/3/2021	10.47879330	16.74749330	6
25/3/2021	10.43754170	16.77572670	55

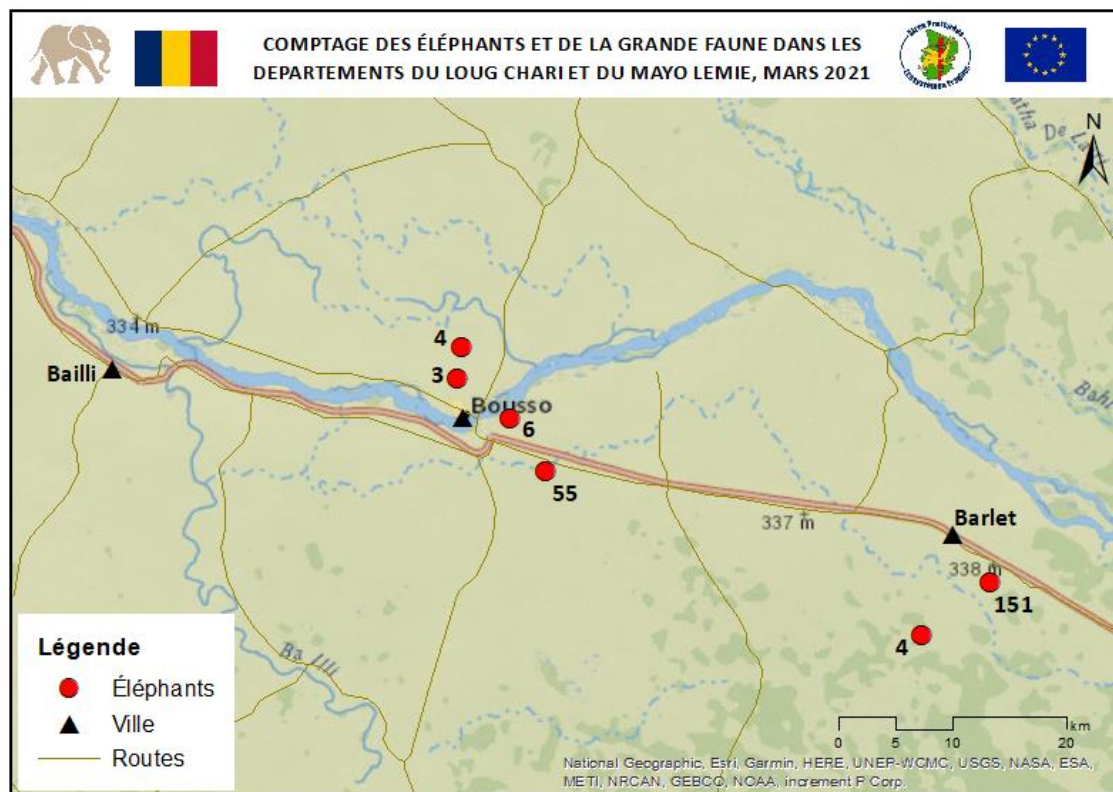


Figure 4 : Les observations d'éléphants

Un total de sept observations a été effectué sur d'autres espèces. Celles-ci comprenaient quatre groupes d'hippopotames dans le fleuve, deux phacochères et un groupe de sept koudous.

Date	Latitude	Longitude	Nombre	Espèce
22/3/2021	10.49905000	16.62701500	8	Hippopotame
22/3/2021	10.58207830	16.74482500	1	Phacochère
22/3/2021	10.56257000	16.68100670	1	Phacochère
23/3/2021	10.51677670	16.55349950	3	Hippopotame
23/3/2021	10.51528750	16.50926670	3	Hippopotame
23/3/2021	10.49474860	16.67175160	8	Hippopotame
24/3/2021	10.64648500	16.51449670	7	Koudou

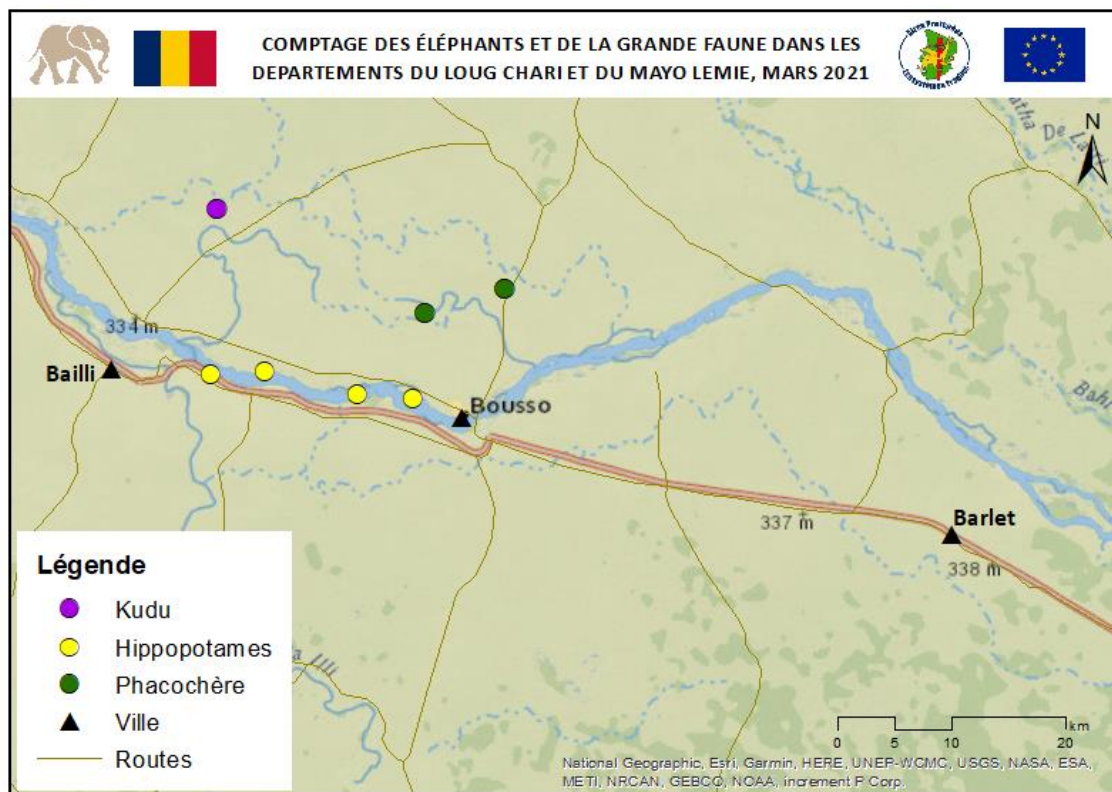


Figure 5 : Les observations de la faune

5. Conclusions et recommandations

Cette population d'éléphants est la deuxième plus grande population au Tchad, et si aucune mesure n'est prise et dans la situation actuelle, la survie à long terme de ces éléphants est compromise.

Pendant les survols, il était évident que la plupart des zones utilisées par les éléphants sont très peuplées, avec des milliers de champs agricoles et de têtes de bétail, comme remarqué également dans le comptage de 2014. Sur les 6 observations d'éléphants faites, 4 ont été faites dans les champs agricoles, y compris le troupeau de 151 individus.

Les conflits hommes-éléphants se produisent régulièrement, les dommages aux champs agricoles sont courants et il y a aussi des pertes de vies humaines chaque année.

La discussion et l'évaluation de la création d'une nouvelle aire protégée dans la zone est en cours par la DFAP.

Pour mieux suivre et comprendre les mouvements des éléphants dans la zone, une opération de pose de colliers GPS doit être planifiée pour la prochaine saison sèche. Au moins chaque troupeau doit être équipé d'un collier. Un plan devrait être fait pour placer 10 colliers.

Pendant les survols, certaines zones avec une végétation intacte ont été trouvées, malgré leur petite taille et le manque de connectivité entre elles. Une étude de la végétation par imagerie satellitaire doit avoir lieu pour identifier les zones encore intactes.

Les données des colliers et de l'étude de la végétation devraient être rassemblées pour essayer d'identifier les zones qui pourraient offrir de meilleures chances de survie à cette population d'éléphants.

Annexe 1 : Photos



Photo 1 : Le troupeau de 151 éléphants



Photo 2 : Un groupe de mâles



Photo 3 : Un groupe d'hipopotames



Photo 4 : Le groupe de koudous



Photo 5 : L'avion Cessna 172



Photo 6 : L'équipe dans l'avion